

## Effet des habitudes de consommation d'alcool sur l'aversion au risque

**Auteur :** Pinet, Germain

**Promoteur(s) :** Quertemont, Etienne; Didone, Vincent

**Faculté :** Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

**Diplôme :** Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée

**Année académique :** 2025-2026

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/26757>

---

### Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

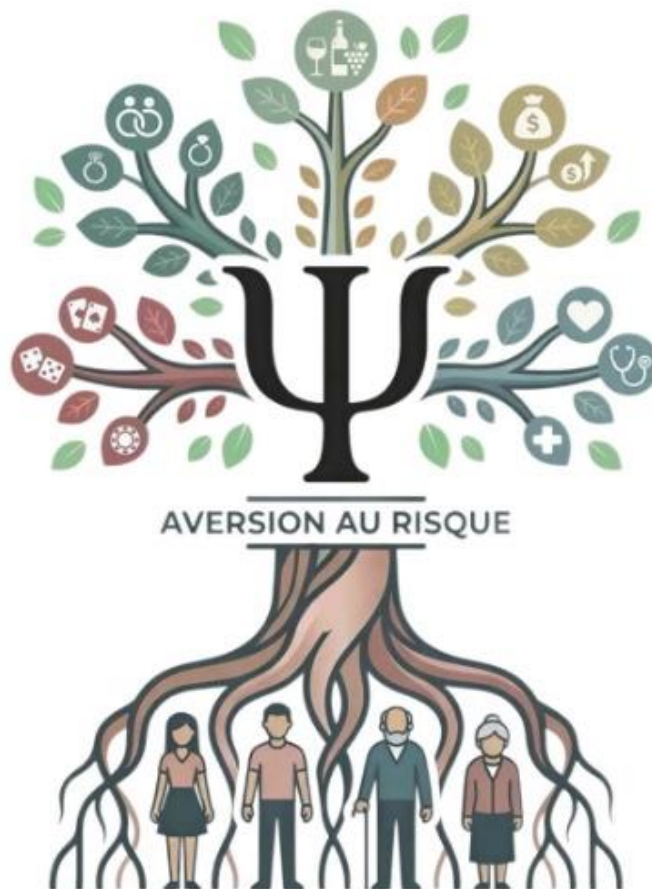
Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

---

---

## EFFET DES HABITUDES DE CONSOMMATION D'ALCOOL SUR L'AVERSION AU RISQUE

---



Mémoire présenté par Germain PINET en vue de l'obtention du diplôme de Master en  
Sciences Psychologiques, à finalité spécialisée

Promoteurs : Étienne QUERTEMONT et Vincent DIDONE

Superviseure : Charlotte PAULIS

Lecteurs : André FERRARA et Valentine VANOOTIGHEM

Année académique : 2025-2026

# Remerciements

Avant de présenter ce travail, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, m'ont permis de clore ce beau chapitre universitaire.

Je ne peux pas ne pas commencer par mes promoteurs et professeurs, Monsieur Étienne Quertemont et Monsieur Vincent Didone, sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour. Ils m'ont laissé gérer mon rythme tout en étant toujours présents quand j'en avais besoin. Je ne me suis jamais senti comme un étudiant parmi d'autres, mais comme quelqu'un qu'ils connaissaient et suivaient. Savoir que mes résultats les intéressaient vraiment a transformé ce mémoire en un vrai projet dans lequel j'avais envie de m'investir, avec la sensation de ne pas travailler seul.

Merci à ma superviseure, Madame Charlotte Paulis, sans qui je serais probablement encore bloqué à ma demande de comité éthique. Elle a su pointer mes erreurs avec justesse, sans jamais faire à ma place. Elle a été la structure dont j'avais besoin.

Merci aux membres du jury, Monsieur André Ferrara et Madame Valentine Vanootighem, pour le temps qu'ils consacreront à la lecture de ce travail.

Ma gratitude va aussi à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mon questionnaire, pour leur investissement et l'intérêt qu'ils y ont porté.

Sur un plan plus personnel, merci à mes parents pour leur confiance, à ma tante pour ses relectures attentives, à ma compagne Jade pour son soutien dans les moments de doute, à mes amis pour leur bonne humeur, et à toute ma famille pour leur bienveillance.

Merci enfin aux professeurs qui ont rendu ce master plus humain. Ils se reconnaîtront.

# Résumé

Les personnes qui prennent plus facilement des risques ont tendance à consommer davantage d'alcool. Ce constat provient surtout d'études menées auprès de personnes souffrant d'un problème d'alcool. Ce lien existe-t-il aussi dans la population générale ? Nous partions de l'idée que l'alcool diminue les capacités de contrôle qui nous retiennent normalement de prendre des risques. Les personnes buvant davantage devaient donc prendre plus de risques.

Pour le vérifier, 396 adultes francophones ont répondu à un questionnaire en ligne. Ils devaient choisir entre une somme sûre et un jeu offrant une chance sur cinq de remporter une somme plus élevée, une première fois avec des gains, une seconde fois avec des pertes. Une autre tâche leur demandait de fixer eux-mêmes le montant à partir duquel ils renonçaient au jeu. Trois questionnaires validés mesuraient enfin leur consommation d'alcool, leur croyance en la chance et leurs habitudes de jeu.

Au terme de cette étude, l'idée d'un lien entre alcool et prise de risque n'a pas pu être confirmée. La consommation d'alcool ne ressort dans aucune des analyses tenant compte de l'ensemble des variables. Un lien apparaissait avec les choix face aux gains, mais il disparaît dès que l'on tient compte du genre. Les hommes de cet échantillon boivent plus que les femmes et prennent aussi plus de risques pour gagner, ce qui pourrait suffire à expliquer ce lien.

Les autres facteurs jouent un rôle, mais limité, et aucun n'agit de la même façon quand il y a quelque chose à gagner et quand il y a quelque chose à perdre. Les personnes qui croient le plus en leur chance prennent plus de risques face à un gain possible, sans que cela s'observe face à une perte. Les personnes qui jouent le plus se montrent au contraire plus prudentes face à une perte. Les femmes retiennent plus souvent l'option sûre que les hommes face à un gain. Les participants les plus âgés se montrent quant à eux plus prudents pour gagner et moins prudents pour éviter de perdre.

Le résultat le plus marquant concerne la façon dont on interroge les participants. Nos deux tâches ne donnent pas les mêmes réponses. Ce sont pourtant les mêmes personnes, dans la même séance, avec les mêmes montants. Elles paraissent prudentes lorsqu'on leur demande de choisir, et beaucoup moins lorsqu'on leur demande d'annoncer un prix. Ces observations restent de faible ampleur et demandent d'être confirmées. Elles suggèrent néanmoins que la prise de risque n'est pas un trait fixe, propre à chaque personne, mais qu'elle dépend de la situation rencontrée et de la manière dont on la mesure.

# 1 Table des matières

|                                                        |           |
|--------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Contexte et problématique générale .....</b>     | <b>1</b>  |
| <b>2. Revue de la littérature.....</b>                 | <b>2</b>  |
| 2.1 Les habitudes de consommation .....                | 2         |
| 2.2 Aversion au risque .....                           | 4         |
| 2.3 Aversion au risque et consommation d'alcool .....  | 8         |
| 2.4 Croyance en la chance et comportements de jeu..... | 12        |
| <b>3. Objectifs et hypothèses.....</b>                 | <b>14</b> |
| 3.1 Hypothèse principale.....                          | 14        |
| 3.2 Hypothèses exploratoires.....                      | 14        |
| <b>4. Méthodologie .....</b>                           | <b>16</b> |
| 4.1 Population et échantillon.....                     | 16        |
| 4.2 Procédure.....                                     | 16        |
| 4.3 Matériel.....                                      | 17        |
| 4.4 Traitements des données .....                      | 21        |
| <b>5. Résultats.....</b>                               | <b>22</b> |
| 5.1 Introduction .....                                 | 22        |
| 5.2 Analyses préliminaires .....                       | 23        |
| 5.3 Statistiques descriptives .....                    | 23        |
| 5.4 Seuils d'acceptation en situation de gain .....    | 26        |
| 5.5 Seuils d'acceptation en situation de perte .....   | 27        |
| 5.6 Comparaison des deux situations.....               | 28        |
| 5.7 Corrélations .....                                 | 29        |
| 5.8 Régressions linéaires .....                        | 30        |
| 5.8.1 Situation de gain.....                           | 30        |
| 5.8.2 Situation de perte.....                          | 31        |
| <b>6. Discussion .....</b>                             | <b>32</b> |
| 6.1 Rappel des objectifs et de la démarche .....       | 32        |
| 6.2 Habitudes de consommation d'alcool .....           | 32        |
| 6.3 Croyance en la chance.....                         | 33        |
| 6.4 Habitudes de jeu .....                             | 35        |
| 6.5 Genre .....                                        | 37        |
| 6.6 Âge.....                                           | 38        |
| 6.7 Synthèse des résultats.....                        | 39        |
| 6.8 Implications.....                                  | 41        |
| 6.9 Limites de l'étude.....                            | 41        |

|                                                                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 6.10 Perspectives .....                                                                                                                | 43 |
| 7. Conclusion .....                                                                                                                    | 44 |
| Bibliographie .....                                                                                                                    | 46 |
| Grille d'utilisation des intelligences artificielles génératives pour le mémoire et le travail préparatoire à la recherche (TPR) ..... | 52 |
| Annexes .....                                                                                                                          | 54 |

#### LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

|                                                                                                    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1. Caractéristiques descriptives de l'échantillon par genre.....                           | 24 |
| Tableau 2. Analyses de variance à mesures répétées sur les seuils d'acceptation.....               | 26 |
| Tableau 3. Corrélations de Pearson entre les variables continues de l'étude.....                   | 30 |
| Tableau 4. Coefficients des régressions sur la proportion de choix risqués.....                    | 31 |
| Figure 1. Distribution des variables continues par genre .....                                     | 25 |
| Figure 2. Seuil moyen d'acceptation selon le montant du jeu, en situation de gain et de perte..... | 28 |

# 1. Contexte et problématique générale

Chaque jour, nous sommes amenés à faire des choix, conscients ou non, influencés par des facteurs qui nous sont propres autant que par le contexte dans lequel nous évoluons. Ces choix, quelle que soit l'ampleur de leurs conséquences, comme le maintien du statu quo ou la modification des habitudes, s'enchaînent et ne permettent jamais un retour en arrière identique à la situation de départ. Nous sommes ainsi confrontés en permanence à des situations où il n'est pas possible de savoir avec certitude ce qui va se passer. Face à ce type de situation, certains individus vont privilégier l'option qui leur semble la plus sûre, quitte à renoncer à un bénéfice potentiellement supérieur, tandis que d'autres seront davantage disposés à s'exposer à l'incertitude, une variabilité qui renvoie à la notion de préférence face au risque, dont l'aversion au risque n'est qu'une des facettes (Kahneman & Tversky, 1979).

C'est notamment le cas de la consommation d'alcool. Un consommateur ne connaît pas, au moment de son choix, les répercussions exactes qui découleront de cette consommation. Avant d'aller plus loin, revenons sur ce qu'est l'alcool et sur la place qu'il occupe dans nos sociétés.

Le terme alcool est le nom d'une famille de molécules incluant, entre autres, le méthanol, le butanol, le propanol, etc., mais est plus couramment utilisé dans le langage commun afin de désigner l'éthanol ou l'alcool éthylique présent dans nos boissons alcoolisées.

En Belgique, boire de l'alcool reste une pratique profondément ancrée dans les usages sociaux, présente aussi bien dans les moments festifs que dans notre quotidien. Selon les données de l'enquête de santé menée en 2023-2024 et publiée en 2025 (Gisle et al., 2025), 78,2 % de la population âgée de 15 ans et plus a consommé de l'alcool au cours des douze derniers mois, une proportion en légère baisse par rapport aux décennies précédentes. On observe par ailleurs un changement profond des habitudes, la consommation quotidienne étant en forte baisse, passant de 14,2 % en 2013 à 7,7 % en 2023-2024. Cependant, cette diminution ne signifie pas une disparition du risque. Au contraire, 65,2 % des consommateurs belges adoptent un comportement susceptible d'altérer leur santé en dépassant les recommandations de santé publique (Gisle et al., 2025). Ce phénomène ne se limite pas à la Belgique. À l'échelle mondiale, l'alcool serait responsable de 4,7 % de l'ensemble des décès et de 4,6 % de la charge totale de morbidité, ce qui en fait l'une des causes de décès et de blessures les plus évitables (Shield et al., 2025).

Malgré tout, nous continuons à consommer de manière excessive alors que les effets néfastes de l'alcool sur la santé et la société ne cessent d'être démontrés. Il semble donc pertinent de se demander pourquoi certaines personnes continuent à consommer malgré ces risques.

L'aversion au risque pourrait être l'un des facteurs en jeu. La recherche montre en effet que les individus tolérants au risque consomment près de 30 % d'alcool en plus et ont 32 % de chances supplémentaires de pratiquer le binge drinking, comparativement aux individus les plus averses au risque (Dave & Saffer, 2008). Par ailleurs, une consommation d'alcool problématique peut, à terme, fragiliser la situation professionnelle d'une personne, par exemple en cas de perte d'emploi ou de baisse de performance au travail. Cette instabilité pèse encore plus lourd pour une personne averse au risque, qui a naturellement horreur de l'incertitude (Mullahy & Sindelar, 1994).

Il paraît donc pertinent d'étudier le lien entre les habitudes de consommation d'alcool et le niveau d'aversion au risque, afin de mieux comprendre les mécanismes de décision qui influencent ces comportements.

## 2. Revue de la littérature

### 2.1 Les habitudes de consommation

Avant d'aborder les habitudes de consommation d'alcool, il convient de définir ce que recouvre la notion d'habitude en psychologie. Une habitude est une tendance à reproduire automatiquement un comportement dans un contexte où ce comportement s'est déjà produit à plusieurs reprises, comme un lieu, une action précédente ou la présence de certaines personnes (Wood & Neal, 2007).

La formation d'une habitude repose sur trois éléments centraux. Le contexte doit se répéter en association avec le même comportement, celui-ci doit être fréquent pour que l'association se renforce, et la récompense qui en découle en favorise l'apprentissage (Wood & Neal, 2007).

Une fois qu'une habitude est établie, le comportement peut progressivement devenir indépendant de l'objectif qui l'avait motivé initialement. Il n'est alors plus réalisé pour atteindre un résultat précis, mais peut être déclenché involontairement par certains éléments du contexte (Wood & Neal, 2007).

Cette dynamique peut s'appliquer aux habitudes de consommation d'alcool. Wood et Neal (2007) expliquent qu'une consommation peut initialement être motivée par un objectif social, mais qu'elle peut ensuite se maintenir indépendamment de cet objectif, lorsque le contexte associé à cette consommation devient un déclencheur du comportement. Corbit et Janak (2016) montrent que, bien que la consommation d'alcool soit initialement maintenue par ses effets de renforcement positif, sa répétition peut progressivement conduire à une diminution de l'influence de ces effets immédiats.

L'installation d'une habitude ne dépend pas uniquement d'un choix individuel. Une revue systématique de treize études longitudinales montre que l'exposition aux communications commerciales sur l'alcool augmente la probabilité de commencer à consommer, ainsi que le niveau de consommation chez ceux qui buvaient déjà (Anderson et al., 2009).

La génétique joue également un rôle important dans le développement d'un trouble de l'usage de l'alcool. Des études menées auprès de jumeaux et de personnes adoptées estiment qu'environ la moitié du risque serait héréditaire, l'autre moitié dépendant de facteurs environnementaux (Verhulst et al., 2015).

Les jeunes adultes et les étudiants sont particulièrement concernés. Le développement cérébral se poursuivant jusqu'à environ 25 ans, les épisodes de surconsommation peuvent y avoir des répercussions cognitives durables. L'entrée dans l'enseignement supérieur s'accompagne par ailleurs souvent d'une augmentation des comportements à risque, notamment le binge drinking, favorisée par les milieux festifs (Conseil Supérieur de la Santé, 2025).

La force d'une habitude de consommation se mesure moins par la quantité ingérée que par la vitesse de consommation, la fréquence d'ivresse et la régularité (Mehrabian & Russell, 1978). Ces habitudes ne sont pas sans conséquence, les effets négatifs sur la santé apparaissant dès une consommation quotidienne de 20 à 30 grammes d'alcool (Anderson et al., 1993).

L'addiction à l'alcool est en général liée à un état émotionnel négatif et à un déficit du contrôle inhibiteur, ainsi qu'à une augmentation de la motivation à consommer (Naassila, 2018). Outre ces effets physiopathologiques et cognitifs, les conséquences de l'alcool sont également importantes sur le plan social, cette consommation pouvant favoriser des comportements

violents et perturber l'équilibre familial et les dynamiques sociales (Klingemann & Gmel, 2001).

Chez certains individus, ce processus peut évoluer vers un stade supplémentaire, celui de la compulsion. Everitt et Robbins (2016) définissent ce stade par un critère précis, la persistance du comportement de consommation malgré des conséquences clairement négatives, ce qui le distingue d'une simple habitude.

Plusieurs outils de dépistage permettent de mesurer ces habitudes de consommation.

L'AUDIT, conçu par l'Organisation mondiale de la santé dans le cadre d'un projet mené dans six pays, vise à détecter précocement une consommation à risque ou nocive avant l'apparition d'une dépendance installée (Saunders et al., 1993). C'est la version française validée de cet instrument (Gache et al., 2005) qui est utilisée dans le cadre de ce mémoire.

L'ensemble de ces éléments illustre que la consommation d'alcool n'est pas qu'une question de tout ou rien. On observe plutôt une évolution par étapes allant de l'absence de consommation à la consommation récréative, puis régulière, avant d'évoluer éventuellement vers une consommation problématique, et enfin vers un trouble de l'usage d'alcool, léger, modéré ou sévère (Conseil Supérieur de la Santé, 2025). Ces différentes étapes, associées à des mécanismes de plus en plus automatiques, amènent à s'interroger sur la part de contrôle qu'un individu conserve réellement sur sa consommation, une interrogation qui renvoie directement à la notion de prise de décision face au risque, développée dans la section suivante.

## 2.2 Aversion au risque

L'aversion au risque se définit par rapport à un autre concept central en théorie de la décision, l'espérance de gain. Face à un choix incertain, une première réponse consiste à calculer l'espérance de gain, en multipliant chaque gain possible par sa probabilité puis en additionnant les résultats (Bernoulli, 1738/1954). Bernoulli observe toutefois qu'un homme pauvre possédant un billet de loterie valant 10 000 ducats en espérance peut raisonnablement le vendre neuf mille. Selon lui, la valeur d'une somme ne se juge pas sur son montant mais sur l'utilité qu'elle représente, laquelle dépend de la richesse déjà possédée. C'est cette observation, qu'un individu puisse préférer une somme certaine inférieure à l'espérance de gain d'une option incertaine, qui deviendra le concept d'aversion au risque.

De cette observation découlent plus largement trois profils face au risque. Une personne averse au risque, comme celle décrite par Bernoulli, préfère un résultat certain à un résultat incertain de même espérance de gain. Une personne neutre au risque, elle, ne tient compte que de l'espérance de gain, sans être influencée par le degré de certitude. Une personne attirée par le risque, à l'inverse, préfère l'option incertaine, même lorsque son espérance de gain est égale ou inférieure à celle de l'option certaine.

Ce concept ne doit toutefois pas être confondu avec un autre, proche mais distinct, l'aversion à la perte. Celle-ci désigne le fait qu'une perte est psychologiquement plus douloureuse qu'un gain de même montant n'est plaisant, et se mesure généralement par un choix combinant à la fois un gain et une perte possibles, par exemple un pari où l'on a une chance sur deux de gagner 150€ et une chance sur deux d'en perdre 100. Bien que l'espérance de gain de ce pari soit positive, la plupart des gens le refusent, ce qui illustre que les pertes pèsent psychologiquement plus lourd que les gains équivalents (Kahneman & Tversky, 1979).

En psychologie le mot "aversion" désigne habituellement une réaction d'évitement apprise, résultant de l'association entre un stimulus et une expérience désagréable, comme dans le cas de l'aversion gustative, où un animal en vient à éviter un aliment après l'avoir associé à un malaise (Garcia & Koelling, 1966). L'aversion au risque, telle que définie par la théorie économique classique, ne suppose pas nécessairement ce même mécanisme d'apprentissage par association, elle décrit avant tout une préférence stable pour les résultats certains plutôt qu'incertains.

Stable, mais pas figée pour autant. Thaler et Johnson (1990) montrent qu'un gain récent augmente la propension à prendre des risques par la suite, un phénomène qu'ils expliquent par une forme de comptabilité mentale, l'argent gagné étant perçu comme distinct de son propre argent, ce qui rend une perte éventuelle moins douloureuse tant qu'elle reste inférieure au gain initial. À l'inverse, après une perte, les options offrant une chance de revenir à l'équilibre deviennent particulièrement attractives. Ces effets restent cependant liés à une adaptation incomplète aux résultats récents, plutôt qu'à un véritable apprentissage durable comme dans le cas du conditionnement classique.

Ce n'est pas seulement l'expérience individuelle récente qui module l'aversion au risque, le climat émotionnel et social ambiant semble jouer un rôle comparable. Dans le cadre des marchés financiers, les travaux de Shiller sur l'exubérance des marchés, présentés par Dargnies et al. (2017), montrent que l'aversion au risque d'un individu ne fonctionne pas toujours de façon rationnelle. Il observe que les émotions collectives sur les marchés financiers, à l'origine de bulles spéculatives, poussent parfois l'investisseur, par peur de rater un gain, à mettre son aversion au risque de côté. Lorsque l'incertitude revient, cependant, l'aversion au risque revient également, ce qui suggère qu'elle varie selon le climat émotionnel et social.

Ces différents travaux restent néanmoins ancrés dans une approche essentiellement économique du risque. La psychologie propose une lecture différente du concept. Weber et al. (2002) montrent ainsi que la prise de risque n'est pas un trait de personnalité stable et unique, mais varie fortement selon le domaine d'activité concerné, qu'il soit financier, lié à la santé, récréatif, éthique ou social. Dans leur étude, aucun répondant ne s'est montré averse au risque dans l'ensemble de ces cinq domaines à la fois, ce qui suggère qu'une même personne peut se montrer prudente dans un domaine de sa vie tout en étant beaucoup plus encline à prendre des risques dans un autre.

Parmi les différences individuelles étudiées, le genre occupe une place importante dans la littérature. Une méta-analyse portant sur 150 recherches montre que les hommes prennent en général plus de risques que les femmes, un écart quasi inexistant pour certains comportements comme le tabagisme, mais plus marqué pour d'autres, comme les activités physiques, et qui semble se réduire avec le temps (Byrnes et al., 1999). Une étude plus récente, portant spécifiquement sur l'échelle DOSPERT, va dans le même sens pour la plupart des domaines de vie, à l'exception des relations sociales, mais ne retrouve pas cette réduction de l'écart avec le temps (Vela, 2023). Le débat reste cependant ouvert, une réanalyse plus poussée de cette littérature suggérant qu'hommes et femmes ne diffèrent en réalité pas tant que ça en matière d'aversion au risque, une partie de l'écart rapporté pouvant s'expliquer par des biais de publication ou des facteurs sociaux plutôt que par une différence réelle (Nelson, 2015).

L'âge constitue un autre facteur de variation, mais de façon moins linéaire qu'on pourrait le penser. Une étude menée auprès de 135 participants âgés de 12 à 90 ans montre que, pour les gains, les adolescents et les personnes âgées se montrent plus averses au risque que les adultes

d'âge moyen, dessinant une courbe en U inversé. Pour les pertes en revanche, tous les groupes recherchent davantage le risque, les personnes âgées s'en distinguant en en prenant significativement plus. Les auteurs y voient également une cohérence de choix plus faible avec l'âge, suggérant un déclin plus général de la rationalité décisionnelle (Tymula et al., 2013).

Tous les travaux ne convergent cependant pas vers ce même profil en U. Une vaste méta-analyse internationale, portant sur plus de 180 000 personnes suivies dans 19 pays, trouve plutôt une diminution linéaire de la prise de risque avec l'âge, et ce dans tous les domaines étudiés à l'exception de la conduite automobile. Les auteurs remarquent d'ailleurs que la méthode de mesure change le résultat obtenu : les questionnaires auto-rapportés révèlent une baisse cohérente d'une étude à l'autre, alors que les tâches comportementales, où l'on observe les choix réels des participants dans un jeu ou un pari, donnent des résultats beaucoup plus variables (Liu et al., 2023).

La capacité cognitive semble également entrer en jeu. Une étude menée sur plus de 1000 adultes montre que les personnes ayant un QI plus élevé prennent en général plus de risques, un lien qui persiste à niveau d'études et de revenu comparables (Dohmen et al., 2010). Le genre, l'âge et le niveau d'études correspondent justement aux principales variables sociodémographiques recueillies dans la présente étude.

Ces variations selon l'individu ou le contexte soulèvent une question plus large, celle de savoir si l'aversion au risque constitue réellement un trait stable. Une méta-analyse récente, portant sur plus de 579 000 répondants et 358 mesures différentes de la préférence pour le risque, montre que cette stabilité dépend fortement du type de mesure utilisé, les questionnaires de propension se montrant plus stables dans le temps que les tâches de choix comportementales. Plus préoccupant encore, les auteurs notent que les différentes mesures de préférence pour le risque s'accordent peu entre elles, ce qui interroge la possibilité qu'elles captent toutes un même trait sous-jacent (Bagaini et al., 2025).

La théorie de l'utilité espérée n'échappe pas non plus aux remises en question. Allais (1953) propose deux situations de choix successives dans lesquelles la majorité des individus préfère d'abord une option certaine, puis l'option la plus lucrative, alors que la logique de la théorie

imposerait la même préférence dans les deux cas. Allais y voit l'attrait psychologique particulier qu'exerce la certitude absolue, un facteur que la théorie classique ne capture pas.

C'est précisément pour répondre à ce type de paradoxe que Kahneman et Tversky (1979), déjà évoqués en introduction de ce travail, proposent leur théorie des perspectives, montrant que les individus sont généralement averses au risque face à des gains potentiels, mais recherchent au contraire le risque face à des pertes potentielles. Mather et al. (2012) reprennent ce cadre théorique pour étudier ce qu'ils nomment l'effet de certitude, soit la tendance à percevoir les résultats certains comme catégoriquement différents des résultats incertains, et à leur accorder un poids disproportionné. Un point méthodologique important ressort de leur étude, cet effet n'apparaissant que lorsque le choix oppose une option certaine à une option risquée, et non lorsque deux options risquées sont comparées entre elles. C'est cette même structure de choix, opposant une option certaine à une option risquée dans des scénarios de gain et de perte séparés, qui est reprise dans la tâche expérimentale utilisée dans ce mémoire.

L'ensemble de ces travaux montre que l'aversion au risque, loin d'être un simple calcul économique, dépend à la fois de facteurs individuels stables et du contexte immédiat dans lequel un choix est présenté. Reste à savoir si cette même aversion au risque entretient un lien avec les habitudes de consommation d'alcool, ce que la section suivante propose d'examiner.

## 2.3 Aversion au risque et consommation d'alcool

Le lien entre aversion au risque et consommation d'alcool a été examiné par plusieurs études, à travers des populations et des méthodes variées. Chez des personnes présentant un trouble diagnostiqué de l'usage de l'alcool, une revue systématique a identifié 56 études, dont 50 comparaient un groupe clinique à un groupe témoin sur au moins une tâche de prise de risque. Parmi elles, 68 % rapportent une prise de risque plus élevée chez les personnes concernées, et une méta-analyse portant sur 44 de ces études confirme ce résultat avec une différence de faible à moyenne ampleur. Un déséquilibre entre un système de traitement impulsif hyperactif et un système délibératif moins efficace pourrait l'expliquer. Le sens de cette relation reste toutefois incertain (Ariesen et al., 2023).

En dehors des populations cliniques, un lien similaire, mais d'origine génétique cette fois, apparaît chez des étudiants. Ksinan et al. (2019), auprès de plus de 3500 d'entre eux suivis sur quatre ans, montrent qu'une prédisposition génétique générale au risque prédit deux fois

mieux leur consommation d'alcool qu'une prédisposition génétique spécifiquement liée à l'alcool. Ce lien passerait en partie par des traits de personnalité comme la recherche de sensations et le manque de persévérance. La consommation d'alcool y est mesurée à partir du même questionnaire AUDIT utilisé dans ce mémoire, et le résultat ne se retrouve pas chez les étudiants d'ascendance africaine, probablement parce que les scores génétiques utilisés ont été construits à partir de données majoritairement européennes.

Toujours chez des personnes sans trouble diagnostiqué, mais en mesurant cette fois précisément l'aversion au risque plutôt que la prise de risque au sens large, Dave et Saffer (2008) mesurent l'aversion au risque à partir de deux grandes enquêtes américaines, à travers des questions portant sur des paris liés au revenu. L'aversion au risque y présente un effet négatif significatif sur la consommation d'alcool. Les individus tolérants au risque consomment 6 à 8 % de plus que les individus averses, un écart qui atteint près de 30 % pour la consommation globale et 32 % de chances supplémentaires de pratiquer le binge drinking. Une partie de la différence de consommation entre hommes et femmes s'expliquerait par le fait que les hommes sont en moyenne plus tolérants au risque.

Ce lien établi hors du contexte clinique ne se retrouve pas systématiquement dans les populations cliniques elles-mêmes. Bernhardt et al. (2017) comparent, dans deux études distinctes, 114 patients sevrés (16% de femmes) à 98 témoins (17% de femmes), ainsi que 198 jeunes buveurs sociaux exclusivement masculins et sans trouble diagnostiqué. Une aversion au risque plus faible pour les gains est bien associée au trouble de l'usage chez les patients, mais elle ne prédit pas leur rechute dans l'année suivant le sevrage. Chez les jeunes buveurs sociaux en revanche, cette même mesure n'est associée ni à la consommation initiale, ni à son évolution sur douze mois, ce qui conduit les auteurs à conclure que ces altérations de la décision seraient davantage une conséquence d'une consommation problématique installée qu'un facteur qui y prédispose.

En dehors du contexte clinique à nouveau, mais cette fois au Japon, Ida et Goto (2009) mesurent simultanément l'aversion au risque et la préférence temporelle de 692 adultes à travers une expérience de choix. Pour la plupart des comportements étudiés, comme le tabac ou les jeux d'argent, une aversion au risque plus faible est associée de façon simple à une pratique plus fréquente. L'alcool fait exception, par rapport aux non-buveurs, les buveurs quotidiens se montrant moins averses au risque, ce qui dessine, avec les autres niveaux de

consommation, une relation en forme de courbe plutôt qu'un lien linéaire, significative même après prise en compte de l'âge, du genre, du revenu et du niveau d'études.

Une autre étude clinique, avec une tâche différente, avait déjà mis en évidence un résultat similaire quelques années plus tôt. Chez 30 personnes dépendantes à l'alcool récemment sevrées comparées à 30 témoins, Brevers et al. (2014) observent une acceptation plus fréquente des paris risqués lorsque le gain potentiel est proche de la perte potentielle. Sur une seconde tâche, opposant systématiquement une option sûre à une option risquée dans des scénarios de gains et de pertes séparés, exactement comme dans la tâche utilisée dans ce mémoire, les patients prennent plus de risques que les témoins uniquement dans le domaine des gains, sans différence dans le domaine des pertes. Ces difficultés de décision persistent après plusieurs jours d'abstinence, et sont corrélées à des déficits de mémoire de travail chez les patients.

Deux travaux permettent de mettre ces résultats en perspective avec l'effet spécifiquement aigu de l'alcool, plutôt que ses habitudes installées. Un mémoire mené au sein de la même faculté ne trouve aucune différence significative en gains ou en pertes entre un groupe alcool et un groupe contrôle (Jortay, 2025). De même, une expérience de laboratoire en double aveugle ne détecte aucun effet global de l'alcool sur l'aversion au risque. Un résultat plus fin apparaît toutefois selon le genre, les hommes intoxiqués montrant une légère tendance non significative à rechercher le risque, tandis que les femmes intoxiquées deviennent nettement plus averses. L'alcool y augmente par ailleurs l'impatience et réduit l'altruisme, ce qui suggère que les comportements problématiques sous alcool relèveraient d'une perte de contrôle plutôt que d'une recherche délibérée de risque (Corazzini et al., 2015).

Hors du contexte clinique une nouvelle fois, mais avec un design longitudinal qui permet cette fois d'observer un changement dans le temps, une équipe de recherche allemande confirme un résultat proche de celui de Bernhardt et al., avec lequel elle partage certains auteurs.

Hentschel et al. (2025), auprès de jeunes hommes suivis de 18 à 21 ans, montrent qu'une consommation d'alcool plus élevée est associée à un ralentissement de l'augmentation de l'aversion au risque en gains qui survient habituellement à cet âge. Une étude antérieure de la même équipe montre l'effet inverse, une recherche de risque plus élevée prédisant une consommation d'alcool cumulée plus importante ainsi qu'un plus grand nombre de critères de trouble de l'usage d'alcool sur les six années suivantes (Petzold et al., 2023).

Un dernier argument, cette fois purement théorique, aide à comprendre pourquoi une mesure du risque construite sur les finances pourrait malgré tout être liée à un comportement de santé. Reeck et al. (2022) montrent, à partir d'un échantillon de 304 adultes, qu'une personne n'a pas seulement une façon de réagir au risque selon chaque domaine de sa vie, mais aussi une tendance plus générale, qui prédit même mieux le comportement financier réel des participants qu'une question portant uniquement sur leur rapport à l'argent. Savoir qu'une personne est prudente dans un domaine qu'elle connaît bien donne ainsi une idée de comment elle sera dans un domaine qu'elle connaît moins.

Une revue systématique de 15 études s'appuyant sur la théorie des perspectives rapporte enfin que les consommateurs de substances addictives présentent une aversion au risque et une aversion à la perte plus faibles que les non-consommateurs, un résultat qui se maintient en période d'abstinence mais ne se retrouve pas chez les joueurs pathologiques. Les auteurs relèvent toutefois que les deux notions y sont souvent employées de façon interchangeable, ce qui limite la précision des conclusions (Cabedo-Peris et al., 2022).

Une dernière perspective s'intéresse non plus à la consommation elle-même, mais à ses conséquences économiques une fois l'alcoolisme installé. Une personne aversive au risque accordant plus de poids à une perte de revenu qu'à un gain équivalent, l'alcoolisme constitue pour elle un coût d'autant plus élevé qu'il rend son revenu moins stable et plus difficile à prévoir, un effet plus marqué lorsque l'alcoolisme débute avant 18 ans, et atténué par le mariage. Chez des hommes américains de 30 à 59 ans, l'alcoolisme réduit par ailleurs le revenu moyen d'environ 22%, ce qui conduit Mullahy et Sindelar (1994) à conclure que négliger l'aversion au risque revient à sous-estimer largement le coût réel de l'alcoolisme, ce qui justifie d'investir davantage dans sa prévention.

Au-delà de la diversité des populations et des méthodes employées, un résultat revient dans plusieurs études, à savoir que le lien entre aversion au risque et consommation d'alcool semble se concentrer sur le domaine des gains plutôt que sur celui des pertes, une observation retrouvée à la fois chez des patients dépendants suivis par une équipe (Brevers et al., 2014) et chez de jeunes hommes suivis par une autre (Hentschel et al., 2025 ; Petzold et al., 2023). On ignore cependant dans quel sens cette relation fonctionne. Bernhardt et al. (2017) penchent pour l'idée qu'une consommation problématique installée depuis longtemps finit par modifier

l'aversion au risque d'une personne, plutôt que l'inverse. Les travaux d'Hentschel et de Petzold, menés par cette même équipe à des moments différents, suggèrent au contraire que la relation fonctionnerait dans les deux sens à la fois.

On notera que plusieurs échantillons mobilisés dans cette littérature sont exclusivement masculins, notamment ceux d'Hentschel et al., Petzold et al., Mullahy et Sindelar, ainsi que la population de jeunes buveurs sociaux étudiée par Bernhardt et al., dont l'échantillon clinique comprenait quant à lui environ 16 à 17% de femmes. On notera également que la majorité de ces résultats reposent sur des données corrélationnelles, à l'exception des expériences contrôlées de Jortay (2025) et Corazzini et al. (2015), ainsi que du design longitudinal d'Hentschel et Petzold, qui permettent seuls d'esquisser un sens possible de causalité.

## 2.4 Croyance en la chance et comportements de jeu

La croyance en la chance désigne la perception de la chance comme une force personnelle et stable, qui favoriserait certains individus de façon constante, en particulier soi-même, plutôt que comme un phénomène purement aléatoire (Darke & Freedman, 1997). Cette croyance constitue un trait relativement stable dans le temps, distinct à la fois du locus de contrôle et de l'optimisme général, mais elle s'apparente à une forme de croyance superstitieuse. Les auteurs suggèrent que cette échelle pourrait aider à comprendre certains comportements de prise de risque, notamment ceux observés chez les joueurs.

Au-delà du trait stable mesuré par l'échelle BIGL, des travaux plus récents montrent qu'une croyance ponctuelle en la bonne fortune peut, elle aussi, influencer la prise de risque financière. Tan et al. (2022) montrent, à travers trois études, qu'une prédiction de bonne fortune attribuée aléatoirement augmente la tolérance au risque financier chez les hommes, un effet observé y compris chez des participants qui déclarent eux-mêmes ne pas croire en la voyance. Cet effet reste toutefois absent ou beaucoup plus faible chez les femmes dans deux des trois études, les auteurs l'expliquant par le fait que la prise de risque financière serait davantage liée à des enjeux de statut social chez les hommes.

Bien que le lien entre la croyance en la chance et la consommation d'alcool reste peu documenté, un concept proche, l'optimisme irréaliste concernant les risques liés à l'alcool, montre une association forte avec la consommation. Morris et al. (2024) rapportent une

corrélation de 0,50 entre le score AUDIT et cet optimisme, qu'ils expliquent par le besoin de maintenir une identité de buveur sans problème. Ce concept reste néanmoins distinct de la croyance en la chance, laquelle n'est pas liée à l'optimisme général.

Un autre concept proche du BIGL, le locus de contrôle externe, tendance à percevoir les événements comme dépendant du hasard plutôt que de ses propres actions, a lui aussi été associé à la consommation d'alcool. Lassi et al. (2019), auprès de 4656 jeunes, montrent qu'un locus plus externe à 16 ans va de pair avec une consommation à risque à 17 ans, ce lien n'étant plus significatif à 21 ans. Ce concept reste toutefois plus large que le BIGL, qui ne porte que sur la croyance en la chance.

Le comportement de jeu excessif se mesure généralement à l'aide de l'Indice Canadien du Jeu Excessif, dont neuf items évaluent la fréquence de comportements problématiques liés aux jeux d'argent au cours des douze derniers mois. Ces items distinguent quatre catégories de joueurs et présentent une bonne cohérence interne ainsi qu'une validité satisfaisante par rapport à d'autres outils de référence (Ferris & Wynne, 2001). Le comportement de jeu excessif entretient par ailleurs un lien de comorbidité bien documenté avec les troubles liés à l'usage de l'alcool. Une méta-analyse portant sur 11 études en population générale montre que 28,1% des joueurs problématiques ou pathologiques présentent également un trouble lié à l'alcool, une prévalence nettement supérieure à celle observée en population générale. Les auteurs proposent plusieurs explications à cette comorbidité, notamment des prédispositions génétiques, environnementales et sociales partagées entre les différents comportements addictifs, ainsi que des profils de personnalité communs, en particulier une forte impulsivité (Lorains et al., 2011).

Le lien entre comportement de jeu et aversion au risque a également été testé directement via une tâche de choix de loterie. Brañas-Garza et al. (2007) comparent des joueurs pathologiques en traitement, des conjoints de joueurs, et un groupe témoin. Contrairement à ce qu'on pourrait intuitivement attendre, les joueurs en traitement se montrent plus averses au risque que le groupe témoin, un effet que les auteurs attribuent au coût déjà subi de leur addiction et à leur volonté de se présenter comme guéris de leur attirance pour le jeu. Cette aversion diminue cependant à mesure que le temps passé en traitement augmente, les joueurs se rapprochant alors progressivement du comportement du groupe témoin. Les conjoints de

joueurs, quant à eux, présentent l'aversion au risque la plus marquée de l'étude, la grande majorité refusant tout risque.

### 3. Objectifs et hypothèses

Cette étude poursuit un objectif principal, déterminer si les habitudes de consommation d'alcool sont associées à l'aversion au risque, en situation de gain comme en situation de perte. Elle poursuit un objectif secondaire, explorer le rôle de la croyance en la chance, des habitudes de jeu, du genre et de l'âge sur cette même aversion au risque.

#### 3.1 Hypothèse principale

Dans la mesure où la consommation d'alcool est associée à un déficit du contrôle inhibiteur (Naassila, 2018 ; Ariesen et al., 2023), inhibition dont on peut supposer qu'elle contribue à la préférence pour les résultats certains, il est attendu que des habitudes de consommation plus marquées s'accompagnent d'une aversion au risque plus faible.

Concrètement, face à un gain, les participants ayant une consommation plus élevée devraient choisir moins souvent l'option certaine, au profit de l'option risquée, dont la valeur espérée est pourtant supérieure. Face à une perte, ils devraient au contraire choisir plus souvent l'option risquée, dont la valeur espérée est cette fois la moins favorable.

La portée de cet effet reste incertaine. Le mécanisme d'inhibition invoqué étant général, il devrait se manifester dans les deux domaines. Plusieurs travaux rapportent cependant un effet limité au domaine des gains, notamment Brevers et al. (2014) au moyen d'une tâche de structure identique à celle employée ici, ainsi qu'Hentschel et al. (2025) et Petzold et al. (2023). La présente étude permettra de départager ces deux possibilités.

#### 3.2 Hypothèses exploratoires

Plusieurs autres variables mesurées dans cette étude, à savoir la croyance en la chance, les habitudes de jeu, le genre et l'âge, pourraient également s'articuler avec l'aversion au risque. Les hypothèses suivantes s'appuient sur la littérature présentée plus haut, mais restent secondaires par rapport au questionnement central de l'étude. Elles seront traitées comme des pistes à explorer plutôt que comme des relations à confirmer.

**H1 (BIGL).** Une croyance plus forte en la chance personnelle serait liée à une aversion au risque plus faible. Croire en sa propre chance revient en quelque sorte à sous-estimer les risques réels, comme si une force invisible venait protéger la personne des conséquences négatives d'un choix incertain. Cette attente rejoint la suggestion de Darke et Freedman (1997), pour qui leur échelle pourrait aider à comprendre certains comportements de prise de risque, ainsi que les résultats de Tan et al. (2022).

**H2 (ICJE).** À l'inverse de l'alcool, des habitudes de jeu plus fréquentes seraient liées à une aversion au risque plus élevée. L'expérience répétée du jeu, notamment à travers les pertes accumulées, pourrait progressivement conduire à éviter de reproduire les mêmes erreurs, développant ainsi une forme de prudence acquise. Cette hypothèse va à l'encontre de la tendance généralement observée pour d'autres comportements addictifs, mais elle reste envisageable dans la mesure où le jeu, contrairement à l'alcool, implique une confrontation répétée et consciente à un résultat incertain, ce qui pourrait favoriser cet apprentissage par l'échec plutôt qu'une désensibilisation au risque. Elle rejoint les observations de Brañas-Garza et al. (2007) et le constat de Cabedo-Peris et al. (2022), selon lequel la moindre aversion au risque observée chez les consommateurs de substances ne se retrouve pas chez les joueurs pathologiques.

**H3 (Genre).** Les femmes présenteraient une aversion au risque plus marquée que les hommes. Cet écart pourrait s'expliquer par une exposition différenciée aux situations à risque selon le genre, les hommes étant davantage encouragés, socialement et culturellement, à adopter des comportements risqués ou entreprenants, que ce soit à travers certains loisirs valorisant la prise de risque ou une plus grande propension à multiplier les interactions sociales susceptibles d'exposer à des choix risqués. Cette attente correspond à la tendance rapportée par Byrnes et al. (1999) et Vela (2023), même si Nelson (2015) invite à la prudence quant à l'ampleur réelle de cet écart.

**H4 (Âge).** L'aversion au risque augmenterait avec l'âge en situation de gain. Plus une personne avance en âge, plus elle accumule des ressources et des responsabilités au cours de sa vie, ce qui pourrait l'inciter à devenir plus prudente face au risque. En situation de perte, la direction attendue est moins nette, Tymula et al. (2013) rapportant au contraire une prise de risque plus marquée chez les participants les plus âgés.

## 4. Méthodologie

### 4.1 Population et échantillon

L'étude a porté sur la population adulte francophone. Ce choix se justifie par le fait que la consommation d'alcool et les jeux d'argent sont soumis à une condition d'âge légal, et que le questionnaire n'était disponible qu'en français.

Les critères d'inclusion étaient d'être âgé de 18 ans ou plus et d'avoir le français comme langue maternelle.

Le nombre de participants nécessaire a été déterminé au moyen d'un calcul de puissance a priori réalisé avec le logiciel G\*Power. Pour une analyse de variance à cinq mesures répétées et une puissance de .90, le seuil a été fixé à  $\alpha = .025$ , soit .05 corrigé pour les deux analyses de variance prévues. Ce calcul indiquait un effectif de 280 participants pour détecter un effet de taille  $f = 0.08$ , soit un effet de petite taille selon les conventions de Cohen. L'objectif a été porté à 300 participants afin d'anticiper une éventuelle attrition.

Le recrutement a reposé sur un échantillonnage de convenance, mené sur les réseaux sociaux et par bouche à oreille. Trois canaux ont été mobilisés successivement afin d'élargir progressivement le public atteint, à savoir une publication LinkedIn accompagnée de messages privés adressés à des personnes hors du cercle personnel, une publication Facebook touchant la famille et les connaissances, puis une story Instagram diffusée auprès des amis proches. La collecte s'est étalée sur un mois.

Le questionnaire a été conçu au moyen de l'outil Survey & LifeSampling de l'Université de Liège, qui empêchait toute personne ayant déjà participé de répondre une seconde fois. Au terme de la collecte, 412 participants avaient complété entièrement le questionnaire. Quinze d'entre eux ont été exclus parce qu'ils ne remplissaient pas les critères d'inclusion, et un participant a été écarté parce qu'il était le seul à avoir renseigné la modalité de genre « autre », effectif insuffisant pour toute analyse. L'échantillon final compte 396 participants.

### 4.2 Procédure

En accédant au lien du questionnaire, les participants prenaient connaissance des informations relatives à l'étude et du formulaire de consentement éclairé. Celui-ci présentait l'objectif de la recherche comme l'étude des effets des habitudes de consommation d'alcool sur les processus

de raisonnement. Il indiquait le caractère volontaire de la participation, la possibilité d'interrompre à tout moment en fermant la fenêtre du navigateur et celle de ne pas répondre à certaines questions.

Le formulaire précisait qu'aucune donnée identifiante ne serait collectée, ni nom, ni adresse électronique, ni adresse IP, et que les réponses seraient transmises de façon anonyme à une base de données à des fins scientifiques uniquement. La participation ne débutait qu'après avoir cliqué sur le bouton « Je participe », qui confirmait la lecture et l'acceptation de ces conditions ainsi que l'âge de 18 ans ou plus.

Le questionnaire était complété en une seule session, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, pour une durée moyenne annoncée de 20 minutes. Il était recommandé aux participants d'y répondre dans un environnement calme.

Les six étapes se succédaient dans le même ordre pour tous les participants. Les données sociodémographiques étaient recueillies en premier lieu. Venaient ensuite les choix binaires d'aversion au risque, en situation de gain puis de perte, suivis des seuils d'acceptation du risque dans ces mêmes situations. Le questionnaire se poursuivait par l'AUDIT, puis par le BIGL, et se terminait par l'ICJE.

### 4.3 Matériel

Le questionnaire comportait, outre les données sociodémographiques, 51 items répartis en sept ensembles, à savoir 5 items d'aversion au risque en situation de gain, 5 en situation de perte, 5 seuils d'acceptation en situation de gain, 5 en situation de perte, 10 items pour l'AUDIT, 12 pour le BIGL et 9 pour l'ICJE.

#### **Données sociodémographiques**

Un questionnaire construit pour l'étude recueillait le genre, l'âge, le niveau d'études, la langue maternelle, le pays de résidence, le statut socioprofessionnel et le revenu mensuel moyen.

Le genre proposait les modalités homme, femme et autre. L'âge était renseigné en années sous forme numérique ; seuls les chiffres ont été conservés lors de l'encodage lorsque la réponse prenait une autre forme, par exemple « 20 ans » plutôt que « 20 ». Le niveau d'études proposait neuf modalités, du primaire au doctorat, en tenant compte des équivalences entre les

systèmes belge et français, le niveau Bac+3 correspondant par exemple à un baccalauréat ou à un graduat selon le pays.

La langue maternelle proposait cinq modalités, à savoir français, néerlandais, allemand, anglais et autre, cette dernière appelant une précision en texte libre. Le pays de résidence proposait les modalités Belgique et autre, également avec précision en texte libre ; la France et le Cameroun ont ainsi été identifiés au sein de l'échantillon. Le statut socioprofessionnel proposait onze modalités, dont étudiant, ouvrier, employé, cadre, fonctionnaire, indépendant, sans emploi, retraité et une modalité autre avec précision en texte libre.

Pour le revenu, la question invitait les participants à indiquer leur revenu net mensuel moyen, en précisant qu'à défaut de revenu fixe ils pouvaient renseigner leur argent de poche ou leur revenu de job étudiant. Deux cas particuliers ont fait l'objet d'un traitement spécifique. Les réponses en texte libre sans montant chiffré, par exemple « job étudiant », ont été traitées comme des données manquantes plutôt que codées 0, afin de ne pas assimiler l'absence de précision à une absence de revenu. Les réponses exprimées sous forme de fourchette, par exemple « entre 1200 et 1400 € », ont été remplacées par la moyenne des deux bornes.

Aux fins des analyses descriptives, les modalités du niveau d'études et du statut socioprofessionnel comptant moins de 16 participants ont été regroupées sous une modalité « Autre ».

### **Aversion au risque**

Une tâche a été construite pour cette étude afin de mesurer l'aversion au risque, entendue comme la tendance à préférer une option certaine à une option risquée, indépendamment de leurs valeurs espérées respectives. Cette tendance a été évaluée par une série de choix binaires entre une option certaine et une option risquée.

En situation de gain, l'option certaine proposait de recevoir 20, 40, 80, 120 ou 160 €, contre une option risquée offrant une chance sur cinq de gagner respectivement 300, 400, 600, 800 ou 1000 €, soit des valeurs espérées de 60, 80, 120, 160 et 200 €. L'option risquée présentait donc une valeur espérée supérieure pour les cinq items. En situation de perte, les mêmes montants ont été proposés avec le signe inverse, de sorte que l'option certaine y présentait la meilleure valeur espérée.

Chaque réponse a été codée 0 pour l'option certaine et 1 pour l'option risquée, dans les deux situations. Pour chaque participant, une moyenne a ensuite été calculée séparément sur les cinq items de gain et sur les cinq items de perte. Ces deux scores varient de 0 à 1 et correspondent à la proportion de choix risqués. Leur signification diffère selon la situation. En gain, un score élevé traduit une moindre aversion au risque, puisque l'option risquée y présente la meilleure valeur espérée. En perte, un score élevé traduit une recherche de risque, puisque l'option risquée y présente la valeur espérée la moins favorable.

### **Seuil d'acceptation du risque**

À l'aide d'un curseur allant de 0 € au montant risqué proposé, soit 300, 400, 600, 800 ou 1000 € selon l'item, les participants indiquaient, en situation de gain, le montant certain minimum qu'ils accepteraient de recevoir pour renoncer à un jeu offrant une chance sur cinq de gagner ce montant. En situation de perte, ils indiquaient sur un curseur de même amplitude le montant certain maximum qu'ils accepteraient de perdre pour éviter un jeu risquant, avec cette même probabilité, une perte plus importante.

Ces seuils expriment la valeur attribuée au jeu, mais leur sens s'inverse d'une situation à l'autre. En gain, un seuil élevé signifie qu'un montant certain important est exigé pour renoncer au jeu, ce qui traduit une moindre aversion au risque. En perte, un seuil élevé signifie qu'une perte certaine importante est acceptée pour éviter le jeu, ce qui traduit une aversion au risque plus marquée.

Les cinq seuils de gain et les cinq seuils de perte ont été utilisés sous leur forme brute, en euros, comme mesures répétées dans les analyses de variance.

### **AUDIT**

Les habitudes de consommation d'alcool ont été évaluées à l'aide de l'AUDIT (Alcohol Use Disorders Identification Test), dans sa version française validée par Gache et al. (2005).

Le questionnaire comporte 10 items. Les huit premiers portent sur la fréquence de consommation et sur des comportements problématiques liés à l'alcool au cours de la dernière année, chacun coté sur une échelle en 5 points, de 1 pour « Jamais » à 5 pour « Tous les jours ou presque » ou l'équivalent. Les deux derniers, portant sur les blessures subies et sur

l'inquiétude de l'entourage, suivent une cotation en 3 points, à savoir « Non », « Oui, mais pas cette année » et « Oui, cette année », recodée respectivement en 0, 2 et 4 points.

Le score total a été obtenu en additionnant les valeurs brutes des huit premiers items puis en soustrayant 8, ce qui ramène chaque item sur une échelle de 0 à 4, et en ajoutant les deux derniers items recodés. Il varie de 0 à 40. Un participant ayant répondu la valeur minimale aux huit premiers items et n'ayant déclaré ni blessure ni inquiétude de l'entourage obtient ainsi un score de 0.

Ce score a été utilisé comme variable continue dans l'ensemble des analyses. À titre descriptif, une catégorisation en trois niveaux a également été établie, avec des seuils différenciés selon le genre. Un score inférieur ou égal à 7 chez les hommes et à 6 chez les femmes indique une consommation à faible risque, un score de 8 à 12 chez les hommes et de 7 à 12 chez les femmes un mésusage, et un score de 13 ou plus une probable dépendance dans les deux cas.

## **BIGL**

La croyance en la chance a été mesurée à l'aide de l'échelle BIGL (Belief in Good Luck Scale), développée par Darke et Freedman (1997). Cette échelle a été conçue pour mesurer la croyance en la chance personnelle et son lien avec la prise de risque, dimension que la présente étude cherchait à explorer.

Elle comporte 12 affirmations, par exemple « Je crois en la chance » ou « Je me considère comme une personne chanceuse », évaluées sur une échelle de Likert en 6 points allant de 1 pour « Pas du tout d'accord » à 6 pour « Tout à fait d'accord ». Deux items sont formulés de façon inversée, par exemple « La chance n'est rien d'autre que le fruit du pur hasard », et ont été recodés selon la formule 7 moins la valeur brute, de sorte qu'un score élevé y traduise également une croyance plus forte en la chance.

Le score total a été obtenu en additionnant les 12 items, dont les deux items recodés. Il varie de 12 à 72 et a été utilisé comme variable continue dans l'ensemble des analyses.

## **ICJE**

Les habitudes de jeu ont été évaluées à l'aide de l'ICJE (Indice Canadien du Jeu Excessif), développé par Ferris et Wynne (2001).

Il comporte 9 items portant sur la fréquence de comportements problématiques liés aux jeux d'argent au cours des douze derniers mois, par exemple « Avez-vous misé plus d'argent que vous pouviez vous permettre de perdre ? », cotés sur une échelle en 4 points allant de « jamais » pour la valeur 1 à « Presque toujours » pour la valeur 4. Le score total a été obtenu en additionnant les valeurs brutes des 9 items puis en soustrayant 9, ce qui ramène chaque item sur une échelle de 0 à 3. Il varie de 0 à 27.

Ce score a été utilisé comme variable continue dans les analyses de variance et les corrélations. Une catégorisation en quatre niveaux lui a été substituée dans les analyses de régression, en raison de la distribution fortement asymétrique du score continu, 301 participants sur 396 obtenant un score de 0. Un score nul indique une absence de problème de jeu, un score de 1 à 2 un faible risque, un score de 3 à 7 un risque modéré et un score de 8 ou plus un jeu excessif.

#### 4.4 Traitements des données

L'ensemble des analyses a été réalisé au moyen du logiciel jamovi (version 2.7.31.0). Le seuil de signification a été fixé à .05. Ce seuil diffère du seuil de .025 retenu pour le calcul de puissance, lequel visait uniquement à garantir une puissance suffisante pour les deux analyses de variance ; les effets dont la probabilité se situe entre .025 et .05 appellent en conséquence une interprétation prudente.

Les caractéristiques de l'échantillon ont d'abord été décrites au moyen de statistiques descriptives, à savoir moyennes et écarts-types pour l'âge, le revenu et les scores AUDIT, BIGL et ICJE, et distributions de fréquences pour le niveau d'études, le pays de résidence, le statut socioprofessionnel et les catégories AUDIT et ICJE, l'ensemble étant ventilé par genre. La cohérence interne de chaque instrument a été estimée par l'alpha de Cronbach, et la convergence entre les deux mesures d'aversion au risque a été examinée au moyen de corrélations de Pearson.

Deux analyses de variance à mesures répétées ont ensuite été conduites, l'une sur les seuils de gain et l'autre sur les seuils de perte. Le montant constituait le facteur intra-sujet à cinq modalités, le genre le facteur inter-sujet, et l'âge, le revenu et les scores AUDIT, BIGL et ICJE les covariables. Ces covariables ont été centrées sur leur moyenne, de manière à ce que

l'effet principal du montant soit estimé au point moyen de l'échantillon. Le test de Mauchly a été utilisé pour vérifier l'hypothèse de sphéricité et la correction de Greenhouse-Geisser a été appliquée en cas de violation. La taille d'effet a été estimée par l'êta carré partiel ( $\eta^2$ ). La direction des effets significatifs a été précisée au moyen des statistiques descriptives par groupe et de corrélations de Pearson calculées sur le seuil moyen des cinq items. Des corrélations de Pearson ont été calculées entre la proportion de choix risqués en situation de gain, la proportion de choix risqués en situation de perte, l'âge, le revenu et les scores AUDIT, BIGL et ICJE. Une corrélation partielle contrôlant le genre a par ailleurs été calculée entre le score AUDIT et la proportion de choix risqués en situation de gain.

Deux analyses de régression linéaire multiple ont enfin été conduites, avec pour variable dépendante la proportion de choix risqués en situation de gain puis en situation de perte. Le genre et la catégorie ICJE y figuraient comme facteurs, l'âge, le revenu et les scores AUDIT et BIGL comme covariables. L'absence de multicollinéarité a été vérifiée au moyen des facteurs d'inflation de la variance. La normalité et l'homoscédasticité des résidus ont été examinées graphiquement, les graphiques correspondants figurant en annexe.

## 5. Résultats

### 5.1 Introduction

Cette section présente les résultats des analyses décrites au point 4.4. Elle vise à tester l'hypothèse principale, selon laquelle des habitudes de consommation d'alcool plus marquées s'accompagnent d'une aversion au risque plus faible, et à explorer les quatre hypothèses secondaires portant sur la croyance en la chance, les habitudes de jeu, le genre et l'âge.

Deux mesures d'aversion au risque sont mobilisées, la proportion de choix risqués et les seuils d'acceptation, dont le sens de lecture a été précisé au point 4.3. Les résultats sont rapportés séparément pour chacune de ces deux mesures.

Les analyses préliminaires sont présentées en premier lieu (5.2), suivies des statistiques descriptives de l'échantillon (5.3). Les deux analyses de variance à mesures répétées portant sur les seuils sont ensuite rapportées, en situation de gain (5.4) puis de perte (5.5), et complétées par une comparaison des deux situations (5.6). Les corrélations entre les variables continues (5.7) et les analyses de régression (5.8) terminent la section.

## 5.2 Analyses préliminaires

Trois participants n'ont pas renseigné leur revenu mensuel. Les analyses incluant cette variable ont donc porté sur 393 participants, les autres sur 396.

La cohérence interne des instruments a atteint  $\alpha = .86$  pour l'AUDIT,  $\alpha = .82$  pour le BIGL,  $\alpha = .82$  pour l'ICJE,  $\alpha = .85$  pour les cinq items de choix en situation de gain et  $\alpha = .86$  pour les cinq items de choix en situation de perte.

La convergence entre les deux mesures d'aversion au risque a également été examinée. La corrélation entre le seuil moyen, rapporté au montant du jeu, et la proportion de choix risqués s'est élevée à  $r = 0.09$ ,  $p = .090$  en situation de gain, et à  $r = -0.01$ ,  $p = .928$  en situation de perte. Item par item, la réponse au choix binaire a correspondu à celle qu'impliquait le seuil déclaré dans 48.8 % des cas en situation de gain et dans 54.3 % des cas en situation de perte.

## 5.3 Statistiques descriptives

L'échantillon final comptait 396 participants, dont 143 hommes (36,1 %) et 253 femmes (63,9 %). Tous avaient le français comme langue maternelle. La Belgique était le pays de résidence de 385 d'entre eux (97,2 %), les onze autres résidant en France ( $n = 10$ ) ou au Cameroun ( $n = 1$ ).

L'âge moyen était de  $M = 28.71$  ans chez les hommes ( $ET = 12.21$ ) et de  $M = 33.29$  ans chez les femmes ( $ET = 14.65$ ). Les participants âgés de 18 à 30 ans représentaient 82,5 % des hommes et 66,0 % des femmes, soit 72,0 % de l'échantillon. Le revenu mensuel net moyen s'élevait à  $M = 1608$  € chez les hommes ( $ET = 1352$ ) et à  $M = 1436$  € chez les femmes ( $ET = 1210$ ), sur la base des 141 hommes et 252 femmes ayant renseigné cette information.

Le niveau Bac+3 était le plus représenté (38,9 %), suivi du Bac+5 (28,5 %) et de la fin de secondaire (21,7 %), ces trois niveaux regroupant 89,1 % de l'échantillon. Les étudiants constituaient le groupe socioprofessionnel le plus nombreux (39,1 %), devant les employés (30,6 %) et les fonctionnaires (7,1 %).

Le score AUDIT moyen, sur une échelle de 0 à 40, était de  $M = 7.38$  chez les hommes ( $ET = 6.42$ ) et de  $M = 5.02$  chez les femmes ( $ET = 4.93$ ). Une consommation à faible risque a été

observée chez 56,6 % des hommes et 69,2 % des femmes, un mésusage chez 25,2 % et 21,3 %, et une probable dépendance chez 18,2 % et 9,5 %.

Le score BIGL moyen, sur une échelle de 12 à 72 dont le point médian se situe à 42, était de  $M = 36.23$  chez les hommes ( $ET = 8.89$ ) et de  $M = 38.17$  chez les femmes ( $ET = 8.62$ ).

Le score ICJE moyen, sur une échelle de 0 à 27, était de  $M = 0.97$  chez les hommes ( $ET = 2.19$ ) et de  $M = 0.55$  chez les femmes ( $ET = 1.58$ ). L'absence de problème de jeu a été observée chez 67,1 % des hommes et 81,0 % des femmes, un faible risque chez 16,8 % et 11,1 %, un risque modéré chez 14,0 % et 6,7 %, et un jeu problématique chez 2,1 % et 1,2 %.

Le tableau 1 présente l'ensemble de ces caractéristiques, dont la figure 1 illustre la distribution.

**Tableau 1.**

*Caractéristiques descriptives de l'échantillon par genre*

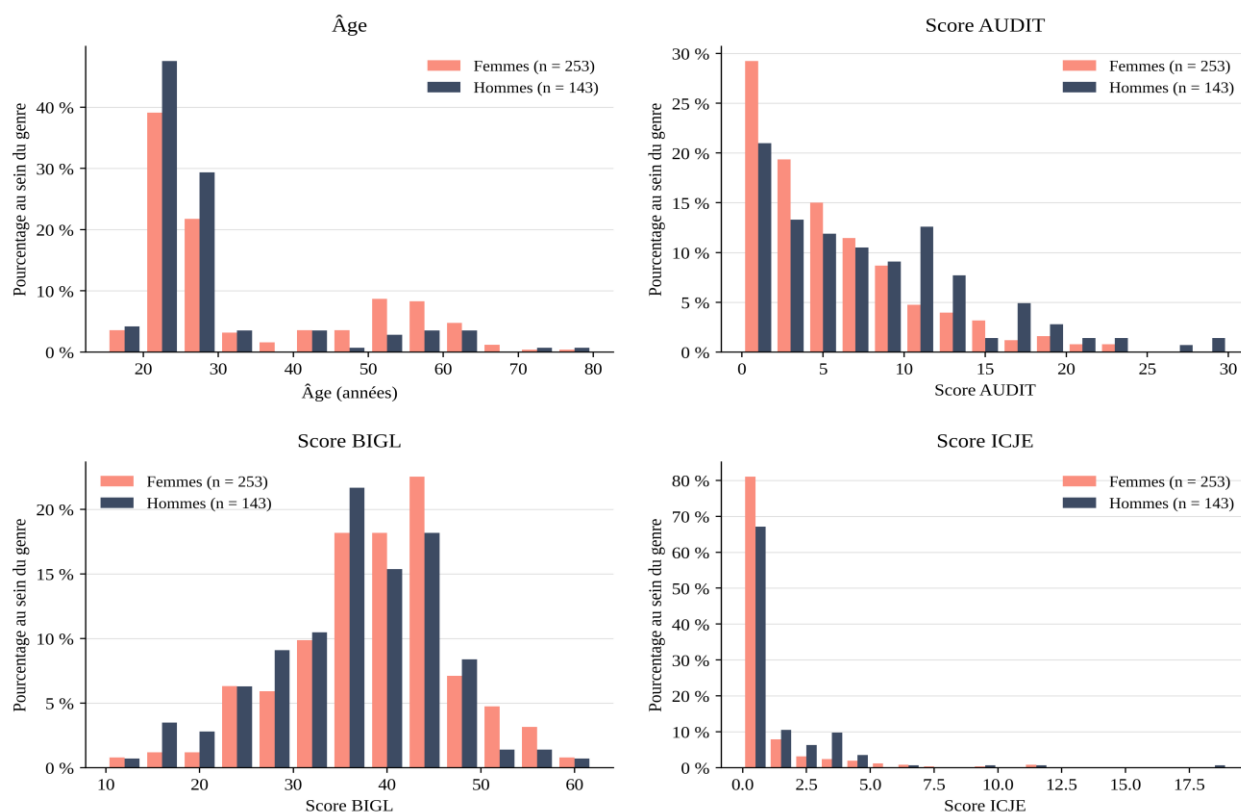
| Variable                                                                 | Hommes ( $n = 143$ )   | Femmes ( $n = 253$ )   |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------|
| <i>Variables continues : <math>M</math> (<math>ET</math>) [min, max]</i> |                        |                        |
| Âge (années)                                                             | 28.71 (12.21) [18, 78] | 33.29 (14.65) [18, 77] |
| Revenu mensuel (€)                                                       | 1608 (1352) [0, 7500]  | 1436 (1210) [0, 5000]  |
| Score AUDIT                                                              | 7.38 (6.42) [0, 30]    | 5.02 (4.93) [0, 22]    |
| Score BIGL                                                               | 36.23 (8.89) [12, 61]  | 38.17 (8.62) [12, 59]  |
| Score ICJE                                                               | 0.97 (2.19) [0, 18]    | 0.55 (1.58) [0, 11]    |
| <i>Pays de résidence : <math>n</math> (%)</i>                            |                        |                        |
| Belgique                                                                 | 139 (97,2 %)           | 246 (97,2 %)           |
| Autre                                                                    | 4 (2,8 %)              | 7 (2,8 %)              |
| <i>Niveau d'études : <math>n</math> (%)</i>                              |                        |                        |
| Fin de secondaire                                                        | 38 (26,6 %)            | 48 (19,0 %)            |
| Bac+3                                                                    | 50 (35,0 %)            | 104 (41,1 %)           |
| Bac+5                                                                    | 45 (31,5 %)            | 68 (26,9 %)            |
| Autre                                                                    | 10 (7,0 %)             | 33 (13,0 %)            |
| <i>Statut socioprofessionnel : <math>n</math> (%)</i>                    |                        |                        |
| Étudiant·e                                                               | 59 (41,3 %)            | 96 (37,9 %)            |
| Employé·e                                                                | 40 (28,0 %)            | 81 (32,0 %)            |
| Fonctionnaire                                                            | 8 (5,6 %)              | 20 (7,9 %)             |

|                                 |             |              |
|---------------------------------|-------------|--------------|
| Indépendant·e                   | 10 (7,0 %)  | 17 (6,7 %)   |
| Sans emploi                     | 8 (5,6 %)   | 8 (3,2 %)    |
| Autre                           | 18 (12,6 %) | 31 (12,3 %)  |
| <i>Catégories AUDIT : n (%)</i> |             |              |
| Faible risque                   | 81 (56,6 %) | 175 (69,2 %) |
| Mésusage                        | 36 (25,2 %) | 54 (21,3 %)  |
| Dépendance                      | 26 (18,2 %) | 24 (9,5 %)   |
| <i>Catégories ICJE : n (%)</i>  |             |              |
| Sans problème                   | 96 (67,1 %) | 205 (81,0 %) |
| Faible risque                   | 24 (16,8 %) | 28 (11,1 %)  |
| Risque modéré                   | 20 (14,0 %) | 17 (6,7 %)   |
| Jeu problématique               | 3 (2,1 %)   | 3 (1,2 %)    |

*Note.* *M* = moyenne ; *ET* = écart-type. Les valeurs entre crochets indiquent le minimum et le maximum observés. Les valeurs du revenu sont arrondies à l'euro. La modalité « Autre » du niveau d'études et du statut socioprofessionnel regroupe les modalités comptant moins de 16 participants, dont le détail figure en annexe.

**Figure 1.**

*Distribution des variables continues par genre*



## 5.4 Seuils d'acceptation en situation de gain

Le test de Mauchly a révélé une violation de l'hypothèse de sphéricité,  $W = 0.03$ ,  $p < .001$ . Les degrés de liberté ont donc été corrigés selon la méthode de Greenhouse-Geisser ( $\varepsilon = 0.39$ ).

Le montant du jeu a eu un effet significatif sur le seuil,  $F(1.54, 594.47) = 640.06$ ,  $p < .001$ ,  $\eta^2 = .624$ . Les habitudes de consommation d'alcool n'ont pas modulé cet effet,  $F(1.54, 594.47) = 2.19$ ,  $p = .126$ ,  $\eta^2 = .006$ , et n'ont pas non plus présenté d'effet inter-sujets sur le seuil,  $F(1, 386) = 1.83$ ,  $p = .177$ ,  $\eta^2 = .005$ .

La croyance en la chance a modulé l'effet du montant,  $F(1.54, 594.47) = 3.84$ ,  $p = .032$ ,  $\eta^2 = .010$ , et a présenté un effet inter-sujets,  $F(1, 386) = 5.95$ ,  $p = .015$ ,  $\eta^2 = .015$ . Un score BIGL plus élevé était associé à un seuil plus élevé,  $r(394) = 0.13$ ,  $p = .012$ .

Les habitudes de jeu n'ont ni modulé l'effet du montant,  $F(1.54, 594.47) = 1.74$ ,  $p = .183$ ,  $\eta^2 = .004$ , ni présenté d'effet inter-sujets,  $F(1, 386) = 1.06$ ,  $p = .304$ ,  $\eta^2 = .003$ .

Le genre a modulé l'effet du montant,  $F(1.54, 594.47) = 4.92$ ,  $p = .014$ ,  $\eta^2 = .013$ , et a présenté un effet inter-sujets,  $F(1, 386) = 4.02$ ,  $p = .046$ ,  $\eta^2 = .010$ . Les femmes ont indiqué des seuils plus élevés que les hommes,  $M = 279.25$  € ( $ET = 172.13$ ) contre  $M = 242.34$  € ( $ET = 144.09$ ).

L'âge n'a ni modulé l'effet du montant,  $F(1.54, 594.47) = 0.57$ ,  $p = .522$ ,  $\eta^2 = .001$ , ni présenté d'effet inter-sujets,  $F(1, 386) = 0.91$ ,  $p = .341$ ,  $\eta^2 = .002$ . Le revenu n'a présenté aucun effet significatif non plus, ni en interaction avec le montant,  $F(1.54, 594.47) = 0.07$ ,  $p = .885$ ,  $\eta^2 < .001$ , ni en inter-sujets,  $F(1, 386) = 1.03$ ,  $p = .311$ ,  $\eta^2 = .003$ .

Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 2, avec ceux de l'analyse suivante.

**Tableau 2.**

*Analyses de variance à mesures répétées sur les seuils d'acceptation*

| Effet                        | Situation de gain |          |          | Situation de perte |          |          |
|------------------------------|-------------------|----------|----------|--------------------|----------|----------|
|                              | <i>F</i>          | <i>p</i> | $\eta^2$ | <i>F</i>           | <i>p</i> | $\eta^2$ |
| <i>Effets intra-sujets</i>   |                   |          |          |                    |          |          |
| Montant                      | 640.06            | < .001   | .624     | 220.07             | < .001   | .363     |
| Montant $\times$ Score AUDIT | 2.19              | .126     | .006     | 1.07               | .334     | .003     |
| Montant $\times$ Score BIGL  | 3.84              | .032     | .010     | 0.51               | .568     | .001     |
| Montant $\times$ Score ICJE  | 1.74              | .183     | .004     | 6.34               | .003     | .016     |
| Montant $\times$ Genre       | 4.92              | .014     | .013     | 1.68               | .192     | .004     |

|                            |      |      |        |       |      |        |
|----------------------------|------|------|--------|-------|------|--------|
| Montant × Âge              | 0.57 | .522 | .001   | 1.91  | .156 | .005   |
| Montant × Revenu           | 0.07 | .885 | < .001 | 1.38  | .252 | .004   |
| <i>Effets inter-sujets</i> |      |      |        |       |      |        |
| Score AUDIT                | 1.83 | .177 | .005   | 1.26  | .263 | .003   |
| Score BIGL                 | 5.95 | .015 | .015   | 0.05  | .826 | < .001 |
| Score ICJE                 | 1.06 | .304 | .003   | 10.30 | .001 | .026   |
| Genre                      | 4.02 | .046 | .010   | 3.01  | .083 | .008   |
| Âge                        | 0.91 | .341 | .002   | 0.81  | .369 | .002   |
| Revenu                     | 1.03 | .311 | .003   | 2.45  | .118 | .006   |

*Note.*  $N = 393$ . Les degrés de liberté des effets intra-sujets, corrigés selon la méthode de Greenhouse-Geisser, sont de 1.54 et 594.47 en situation de gain ( $\varepsilon = 0.39$ ) et de 1.70 et 656.22 en situation de perte ( $\varepsilon = 0.43$ ). Les effets inter-sujets comportent 1 et 386 degrés de liberté. Les covariables continues ont été centrées sur leur moyenne.  $\eta^2$  = éta carré partiel.

## 5.5 Seuils d'acceptation en situation de perte

Le test de Mauchly a révélé une violation de l'hypothèse de sphéricité,  $W = 0.09$ ,  $p < .001$ . Les degrés de liberté ont donc été corrigés selon la méthode de Greenhouse-Geisser ( $\varepsilon = 0.43$ ).

Le montant du jeu a eu un effet significatif sur le seuil,  $F(1.70, 656.22) = 220.07$ ,  $p < .001$ ,  $\eta^2 = .363$ . Les habitudes de consommation d'alcool n'ont pas modulé cet effet,  $F(1.70, 656.22) = 1.07$ ,  $p = .334$ ,  $\eta^2 = .003$ , et n'ont pas non plus présenté d'effet inter-sujets sur le seuil,  $F(1, 386) = 1.26$ ,  $p = .263$ ,  $\eta^2 = .003$ .

La croyance en la chance n'a ni modulé l'effet du montant,  $F(1.70, 656.22) = 0.51$ ,  $p = .568$ ,  $\eta^2 = .001$ , ni présenté d'effet inter-sujets,  $F(1, 386) = 0.05$ ,  $p = .826$ ,  $\eta^2 < .001$ .

Les habitudes de jeu ont modulé l'effet du montant,  $F(1.70, 656.22) = 6.34$ ,  $p = .003$ ,  $\eta^2 = .016$ , et ont présenté un effet inter-sujets,  $F(1, 386) = 10.30$ ,  $p = .001$ ,  $\eta^2 = .026$ . Un score ICJE plus élevé était associé à un seuil plus élevé,  $r(394) = 0.18$ ,  $p < .001$ .

Le genre n'a ni modulé l'effet du montant,  $F(1.70, 656.22) = 1.68$ ,  $p = .192$ ,  $\eta^2 = .004$ , ni présenté d'effet inter-sujets,  $F(1, 386) = 3.01$ ,  $p = .083$ ,  $\eta^2 = .008$ .

L'âge n'a ni modulé l'effet du montant,  $F(1.70, 656.22) = 1.91$ ,  $p = .156$ ,  $\eta^2 = .005$ , ni présenté d'effet inter-sujets,  $F(1, 386) = 0.81$ ,  $p = .369$ ,  $\eta^2 = .002$ . Le revenu n'a présenté aucun effet significatif non plus, ni en interaction avec le montant,  $F(1.70, 656.22) = 1.38$ ,  $p = .252$ ,  $\eta^2 = .004$ , ni en inter-sujets,  $F(1, 386) = 2.45$ ,  $p = .118$ ,  $\eta^2 = .006$ .

Le tableau 2 présente l'ensemble de ces résultats.

## 5.6 Comparaison des deux situations

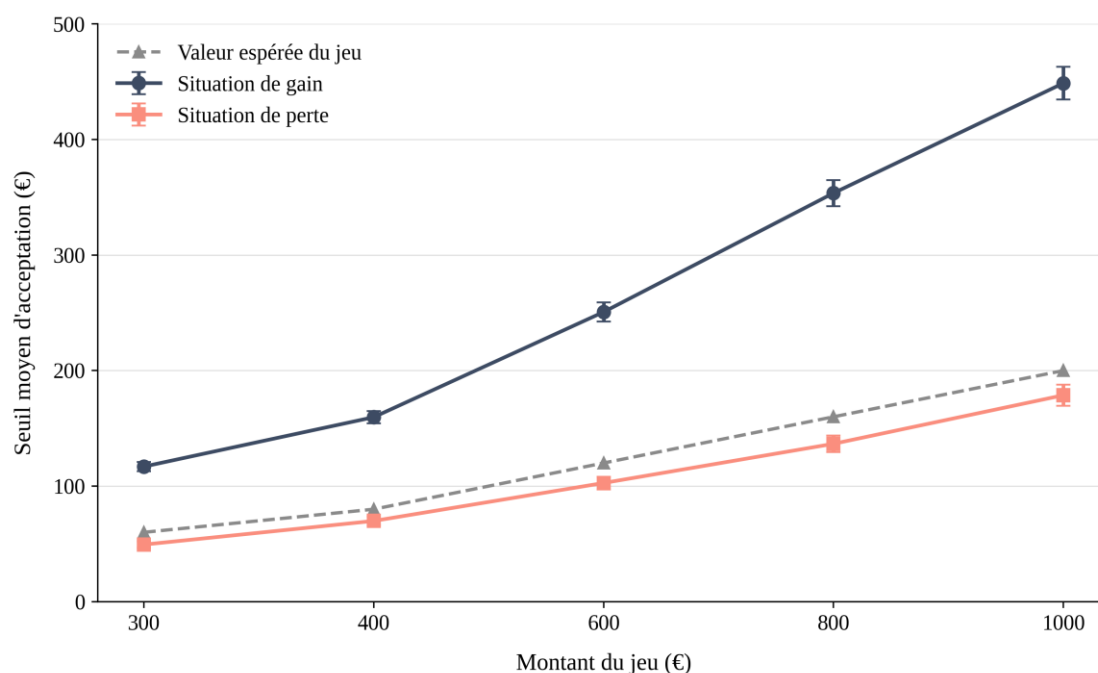
Le montant du jeu a eu un effet significatif sur le seuil dans les deux situations, avec une taille d'effet de  $\eta^2 = .624$  en situation de gain et de  $\eta^2 = .363$  en situation de perte. La figure 2 présente l'évolution des seuils moyens selon le montant dans les deux situations, ainsi que la valeur espérée de chaque jeu. Aucun test statistique n'a directement comparé ces deux tailles d'effet.

Les variables associées au seuil diffèrent selon la situation. En situation de gain, le genre,  $F(1, 386) = 4.02$ ,  $p = .046$ ,  $\eta^2 = .010$ , et la croyance en la chance,  $F(1, 386) = 5.95$ ,  $p = .015$ ,  $\eta^2 = .015$ , ont présenté un effet inter-sujets significatif, alors qu'aucun de ces deux facteurs n'en a présenté en situation de perte, respectivement  $p = .083$  et  $p = .826$ . À l'inverse, les habitudes de jeu ont présenté un effet inter-sujets significatif en situation de perte,  $F(1, 386) = 10.30$ ,  $p = .001$ ,  $\eta^2 = .026$ , mais pas en situation de gain,  $p = .304$ .

Les habitudes de consommation d'alcool, l'âge et le revenu n'ont présenté d'effet significatif dans aucune des deux situations, ni en interaction avec le montant, ni en inter-sujets.

**Figure 2.**

*Seuil moyen d'acceptation selon le montant du jeu, en situation de gain et de perte*



*Note.* Les barres verticales représentent l'erreur standard. La ligne pointillée indique la valeur espérée du jeu, soit 20 % du montant proposé. En situation de gain, le seuil correspond au

montant certain minimal accepté pour renoncer au jeu ; en situation de perte, à la perte certaine maximale acceptée pour l'éviter.

## 5.7 Corrélations

Les analyses qui suivent portent sur la seconde mesure d'aversion au risque, à savoir la proportion de choix risqués aux cinq items binaires, dont le sens de lecture a été précisé au point 4.3. Des corrélations de Pearson ont été calculées entre cette mesure, en situation de gain et de perte, et les variables continues de l'étude.

La proportion de choix risqués en situation de gain et celle observée en situation de perte étaient corrélées négativement,  $r(394) = -0.20$ ,  $p < .001$ , IC 95 %  $[-0.29, -0.10]$ .

Les habitudes de consommation d'alcool étaient corrélées positivement à la proportion de choix risqués en situation de gain,  $r(394) = 0.12$ ,  $p = .018$ , IC 95 %  $[0.02, 0.22]$ . Aucune corrélation significative n'a été observée en situation de perte,  $r(394) = 0.05$ ,  $p = .315$ .

Le genre étant associé à la fois aux habitudes de consommation d'alcool et à la proportion de choix risqués, une corrélation partielle contrôlant cette variable a été calculée. La corrélation entre le score AUDIT et la proportion de choix risqués en situation de gain n'atteint alors plus le seuil de significativité,  $r(393) = 0.09$ ,  $p = .084$ .

La croyance en la chance n'était corrélée ni à la proportion de choix risqués en situation de gain,  $r(394) = 0.05$ ,  $p = .330$ , ni à celle observée en situation de perte,  $r(394) = -0.00$ ,  $p = .999$ .

Les habitudes de jeu étaient corrélées positivement à la proportion de choix risqués en situation de gain,  $r(394) = 0.12$ ,  $p = .017$ , IC 95 %  $[0.02, 0.22]$ , mais pas à celle observée en situation de perte,  $r(394) = 0.02$ ,  $p = .686$ . Elles étaient par ailleurs corrélées positivement aux habitudes de consommation d'alcool,  $r(394) = 0.16$ ,  $p = .001$ , IC 95 %  $[0.06, 0.25]$ .

L'âge était corrélé négativement à la proportion de choix risqués en situation de gain,  $r(394) = -0.15$ ,  $p = .004$ , IC 95 %  $[-0.24, -0.05]$ , et positivement à celle observée en situation de perte,  $r(394) = 0.11$ ,  $p = .023$ , IC 95 %  $[0.02, 0.21]$ .

Le revenu n'était corrélé ni à la proportion de choix risqués en situation de gain,  $r(391) = -0.02$ ,  $p = .664$ , ni à celle observée en situation de perte,  $r(391) = -0.01$ ,  $p = .857$ .

Le tableau 3 présente l'ensemble de ces corrélations.

**Tableau 3.***Corrélations de Pearson entre les variables continues de l'étude*

| Variable                  | 1        | 2     | 3      | 4       | 5     | 6       |
|---------------------------|----------|-------|--------|---------|-------|---------|
| 1. Choix risqués — gains  | —        |       |        |         |       |         |
| 2. Choix risqués — pertes | -0.20*** | —     |        |         |       |         |
| 3. Score AUDIT            | 0.12*    | 0.05  | —      |         |       |         |
| 4. Score BIGL             | 0.05     | -0.00 | 0.07   | —       |       |         |
| 5. Score ICJE             | 0.12*    | 0.02  | 0.16** | 0.02    | —     |         |
| 6. Âge                    | -0.15**  | 0.11* | -0.13* | -0.16** | -0.07 | —       |
| 7. Revenu mensuel         | -0.02    | -0.01 | -0.03  | -0.14** | -0.01 | 0.41*** |

*Note.* Les corrélations impliquant le revenu portent sur 393 participants, les autres sur 396. Aucune correction pour comparaisons multiples n'a été appliquée.

\*  $p < .05$ . \*\*  $p < .01$ . \*\*\*  $p < .001$ .

## 5.8 Régressions linéaires

Deux analyses de régression linéaire multiple ont été conduites sur la proportion de choix risqués, l'une en situation de gain et l'autre en situation de perte. L'absence de multicollinéarité a été vérifiée pour les deux modèles, tous les facteurs d'inflation de la variance étant inférieurs à 1.15. La normalité et l'homoscédasticité des résidus ont été examinées graphiquement, les graphiques correspondants figurant en annexe.

### 5.8.1 Situation de gain

Le modèle a rendu compte d'une part significative de la variance,  $F(8, 384) = 3.76$ ,  $p < .001$ ,  $R^2 = .073$ .

Les habitudes de consommation d'alcool n'ont pas contribué significativement au modèle,  $b = 0.003$ ,  $t(384) = 0.80$ ,  $p = .426$ . Il en va de même de la croyance en la chance,  $b = 0.002$ ,  $t(384) = 0.76$ ,  $p = .449$ , et du revenu,  $t(384) = 0.38$ ,  $p = .705$ .

Les habitudes de jeu, introduites sous forme catégorielle, n'ont pas contribué significativement au modèle,  $F(3, 384) = 2.37$ ,  $p = .070$ .

Le genre a contribué significativement au modèle,  $b = -0.113$ ,  $t(384) = -2.69$ ,  $p = .007$ , IC 95 %  $[-0.196, -0.030]$ . Les femmes ont présenté une proportion de choix risqués inférieure à celle des hommes.

L'âge a présenté une contribution à la limite du seuil de significativité,  $b = -0.003$ ,  $t(384) = -1.97$ ,  $p = .050$ , IC 95 %  $[-0.006, -0.000]$ , une augmentation de l'âge étant associée à une diminution de la proportion de choix risqués.

### 5.8.2 Situation de perte

Le modèle n'a pas rendu compte d'une part significative de la variance,  $F(8, 384) = 1.50$ ,  $p = .157$ ,  $R^2 = .030$ .

Les habitudes de consommation d'alcool n'ont pas contribué significativement au modèle,  $b = 0.005$ ,  $t(384) = 1.36$ ,  $p = .174$ . Il en va de même de la croyance en la chance,  $t(384) = 0.04$ ,  $p = .970$ , du revenu,  $t(384) = -0.99$ ,  $p = .324$ , et du genre,  $b = 0.037$ ,  $t(384) = 0.86$ ,  $p = .388$ .

Les habitudes de jeu, introduites sous forme catégorielle, n'ont pas contribué significativement au modèle,  $F(3, 384) = 1.11$ ,  $p = .344$ .

L'âge est le seul prédicteur ayant contribué significativement au modèle,  $b = 0.004$ ,  $t(384) = 2.23$ ,  $p = .026$ , IC 95 %  $[0.000, 0.007]$ , une augmentation de l'âge étant associée à une augmentation de la proportion de choix risqués.

Le tableau 4 présente les coefficients des deux modèles.

**Tableau 4.**

*Coefficients des régressions sur la proportion de choix risqués*

| Prédicteur        | Situation de gain |                    |      | Situation de perte |                   |      |
|-------------------|-------------------|--------------------|------|--------------------|-------------------|------|
|                   | $b$               | IC 95 %            | $p$  | $b$                | IC 95 %           | $p$  |
| Âge               | -0.003            | $[-0.006, -0.000]$ | .050 | 0.004              | $[0.000, 0.007]$  | .026 |
| Revenu mensuel    | 0.000             | $[-0.000, 0.000]$  | .705 | -0.000             | $[-0.000, 0.000]$ | .324 |
| Score AUDIT       | 0.003             | $[-0.004, 0.010]$  | .426 | 0.005              | $[-0.002, 0.012]$ | .174 |
| Score BIGL        | 0.002             | $[-0.003, 0.006]$  | .449 | 0.000              | $[-0.004, 0.005]$ | .970 |
| Genre (femmes)    | -0.113            | $[-0.196, -0.030]$ | .007 | 0.037              | $[-0.047, 0.121]$ | .388 |
| Faible risque     | 0.097             | $[-0.018, 0.212]$  | .099 | -0.065             | $[-0.182, 0.053]$ | .280 |
| Risque modéré     | 0.080             | $[-0.051, 0.211]$  | .229 | -0.051             | $[-0.184, 0.082]$ | .453 |
| Jeu problématique | 0.320             | $[0.009, 0.631]$   | .044 | 0.195              | $[-0.122, 0.512]$ | .228 |

*Note.*  $N = 393$ ,  $df = 384$ .  $b$  = coefficient non standardisé ; IC 95 % = intervalle de confiance à 95 %. Le genre est comparé aux hommes et les catégories de jeu à l'absence de problème de jeu. Le modèle est significatif en situation de gain,  $F(8, 384) = 3.76$ ,  $p < .001$ ,  $R^2 = .073$ , mais non en situation de perte,  $F(8, 384) = 1.50$ ,  $p = .157$ ,  $R^2 = .030$ . Le test omnibus du facteur

relatif aux habitudes de jeu n'est significatif dans aucun des deux modèles,  $F(3, 384) = 2.37$ ,  $p = .070$  en gain et  $F(3, 384) = 1.11$ ,  $p = .344$  en perte. La catégorie « Jeu problématique » compte six participants.

## 6. Discussion

### 6.1 Rappel des objectifs et de la démarche

Cette étude visait à déterminer si les habitudes de consommation d'alcool sont associées à l'aversion au risque, en situation de gain comme en situation de perte. Elle explorait par ailleurs le rôle de la croyance en la chance, des habitudes de jeu, du genre et de l'âge sur cette même aversion.

Pour y répondre, 396 adultes francophones ont complété un questionnaire en ligne combinant deux tâches de décision face au risque et trois instruments validés, l'AUDIT pour la consommation d'alcool, le BIGL pour la croyance en la chance et l'ICJE pour les habitudes de jeu.

Ces deux tâches ne mesuraient pas le risque de la même façon, et cette différence s'est révélée déterminante pour la lecture des résultats. Les sections qui suivent discutent successivement l'hypothèse principale puis les quatre hypothèses exploratoires, avant de proposer une synthèse générale.

### 6.2 Habitudes de consommation d'alcool

Il était attendu que des habitudes de consommation plus marquées s'accompagnent d'une aversion au risque plus faible, l'alcool étant associé à un déficit du contrôle inhibiteur. Cette hypothèse n'est pas confirmée. Les habitudes de consommation ne sont associées à l'aversion au risque ni en gain, ni en perte, quelle que soit la mesure. La seule association observée disparaît dès que le genre est pris en compte, ce qui conduit à ne pas l'attribuer à l'alcool.

La composition de l'échantillon offre une première explication. Près des deux tiers des participants se situent sous le seuil de mésusage et les scores les plus élevés sont rares. Or la littérature présentée plus haut établit ce lien presque exclusivement auprès de personnes diagnostiquées ou récemment sevrées. On peut faire l'hypothèse que l'échantillon ne variait pas assez. Certains travaux suggèrent d'ailleurs que la relation ne serait pas linéaire, mais concentrée chez les buveurs quotidiens (Ida et Goto, 2009). Des analyses linéaires ne détectent pas ce type de profil.

Dans cette perspective, ce n'est pas la consommation qui modifie le rapport au risque, mais les altérations durables du fonctionnement cérébral qu'une consommation chronique finit par produire. Deux éléments soutiennent cette proposition. L'intoxication ponctuelle ne suffit pas, puisqu'elle reste sans effet dans les études menées en laboratoire. Une consommation simplement élevée ne suffit pas non plus. Bernhardt et al. (2017) retrouvent l'effet chez des patients sevrés, mais pas chez de jeunes buveurs sociaux, dont l'échantillon de ce travail se rapproche. Ces auteurs y voient une conséquence de la consommation problématique plutôt qu'un facteur qui y prédispose. Les résultats obtenus ici ne les contredisent pas.

De plus, la tâche utilisée mesure le rapport au risque dans un contexte exclusivement financier, alors que la consommation d'alcool renvoie au domaine de la santé. Rien ne garantit qu'une personne prudente face à un pari monétaire le soit face à un verre d'alcool. Le débat reste ouvert entre une conception du risque par domaines (Weber et al., 2002) et l'idée d'une tendance générale traversant les situations (Reeck et al., 2022). Les données recueillies ne tranchent pas ce débat, mais elles rappellent que la prudence n'a été mesurée ici que dans un contexte monétaire. Les conclusions de ce travail ne valent donc que pour ce domaine.

Un dernier facteur aurait pu jouer un rôle dans les résultats. Les femmes représentent près des deux tiers de l'échantillon, alors que la majorité des travaux dans ce domaine ne portent que sur des hommes. Certains rapportent même des effets de sens opposé selon le genre. On peut donc faire l'hypothèse que deux tendances contraires se sont annulées ici. Ces explications ne s'excluent pas et les données disponibles ne permettent pas de les départager. Elles convergent toutefois vers une même conclusion. Le lien décrit dans la littérature ne se manifeste pas dans une population générale peu concernée par une consommation problématique.

### 6.3 Croyance en la chance

L'hypothèse H1 supposait qu'une croyance plus forte en la chance personnelle irait de pair avec une aversion au risque plus faible. L'idée était que croire en sa chance revient à sous-estimer les risques réels. Les résultats ne soutiennent cette hypothèse que sur un point. Les participants qui croient le plus en leur chance demandent une somme plus élevée avant de renoncer au pari en situation de gain, ce qui traduit bien une aversion moindre. Cet effet ne se

retrouve sur aucune des trois autres combinaisons testées. Son ampleur reste par ailleurs modeste au regard des conventions habituelles (Cohen, 1988).

L'échelle utilisée explique peut-être l'absence d'effet en situation de perte. Le BIGL ne comporte que des items portant sur la bonne chance, aucun sur la malchance. Darke et Freedman (1997) le décrivent d'ailleurs comme une source d'attentes positives quant à l'issue d'événements futurs. Croire en sa chance, c'est penser que le sort joue en sa faveur. Cette idée a du sens face à un gain possible. Elle en a beaucoup moins face à une perte, où le hasard n'est plus une promesse mais une menace. Une échelle couvrant également la malchance donnerait peut-être d'autres résultats dans ce domaine.

Reste à comprendre pourquoi l'effet apparaît sur les seuils et non sur les choix binaires. Ce constat s'apparente à un phénomène documenté de longue date. Lichtenstein et Slovic (1971) ont montré que les préférences face à un pari changent selon la manière dont on les recueille. Un même participant peut préférer un pari lors d'un choix, et lui attribuer pourtant une valeur moindre lorsqu'on lui demande de le chiffrer. Les tâches utilisées dans ces travaux diffèrent de celles employées ici. Le principe reste toutefois le même, la méthode de recueil influence la préférence exprimée.

L'explication avancée tient à l'attention. Un pari comporte toujours deux informations, une somme et une probabilité. Lorsqu'il faut annoncer un prix, l'attention se porte surtout sur la somme. Lorsqu'il faut choisir entre deux options, elle se porte surtout sur la probabilité (Tversky et al., 1990). Le curseur demande d'indiquer une somme, et met donc en avant les montants en jeu. Le choix binaire demande une comparaison, et met donc en avant la chance sur cinq.

Darke et Freedman (1997) rapportent que leur échelle n'est liée ni à l'optimisme général, ni au désir de contrôle. Ce qu'elle capte relève plutôt du sentiment d'être personnellement destinataire du bon résultat. Cette croyance se rattache donc au gros lot davantage qu'aux chances de le décrocher. Elle se manifeste dès lors dans la tâche qui met les montants en avant.

Un second élément tient au format lui-même. Dans le choix binaire, le montant certain est imposé. Le participant se prononce sur une proposition qu'il n'a pas formulée. Dans la tâche des seuils, il fixe lui-même la somme qu'il réclame, sans autre limite que le montant du jeu.

Ce format autorise donc à viser haut. Les résultats obtenus le reflètent, les seuils déclarés en situation de gain valant environ le double de la valeur espérée des paris proposés (voir figure 2). Croire en sa chance peut se traduire dans une somme que l'on réclame. Cette même croyance n'a aucune prise sur un montant que l'on subit.

Le sens de cette relation reste par ailleurs indéterminé. Le devis de ce travail ne permet pas d'établir que la croyance en la chance conduit à valoriser davantage un pari. La relation inverse est tout aussi plausible. Les personnes qui prennent des risques rencontrent des succès occasionnels. Elles peuvent en venir à les attribuer à leur chance plutôt qu'au hasard. Seul un devis longitudinal permettrait de trancher.

Ce résultat appelle enfin à la prudence, le nombre d'analyses menées dans ce travail rendant possible qu'un effet isolé relève du hasard. Un élément vient toutefois le renforcer. La croyance en la chance ne présente aucun lien avec les seuils de perte, alors qu'il s'agit du même format de réponse et des mêmes curseurs. Si l'effet observé en situation de gain relevait d'une simple manière de répondre, il se manifesterait également en situation de perte. Ce n'est pas le cas. L'effet apparaît donc bien spécifique au domaine des gains. Une réplication reste néanmoins nécessaire.

## 6.4 Habitudes de jeu

L'hypothèse H2 supposait que des habitudes de jeu plus fréquentes iraient de pair avec une aversion au risque plus élevée, contrairement à ce qui est attendu pour l'alcool. L'idée était que l'expérience répétée des pertes finirait par produire une forme de prudence acquise. Les résultats la soutiennent dans un domaine et la contredisent dans l'autre.

En situation de perte, l'effet correspond à ce qui était attendu. Les participants qui déclarent des habitudes de jeu plus marquées acceptent une perte certaine plus élevée pour éviter le pari. Ils se montrent donc plus averses au risque. Il s'agit de l'effet le plus marqué parmi les variables individuelles étudiées, même si son ampleur reste modeste au regard des conventions habituelles (Cohen, 1988). Cet effet n'apparaît toutefois pas dans les choix binaires portant sur les pertes.

En situation de gain, l'effet va dans le sens inverse. Les mêmes participants choisissent plus souvent l'option risquée. Ce résultat contredit l'hypothèse formulée. Il est par ailleurs absent des seuils de gain.

Ce partage reste cohérent avec l'argument de départ. Celui-ci reposait sur l'expérience des pertes accumulées au jeu. Il est donc logique qu'il ne vaille que dans le domaine des pertes. Encore faut-il préciser ce que mesure l'ICJE. Cet instrument ne porte pas sur la fréquence de jeu, mais sur les difficultés qui en découlent. Miser plus que ce que l'on peut se permettre de perdre, ou se sentir coupable de ses habitudes, en sont deux exemples. Un score élevé signale donc une personne qui a déjà payé le prix de son jeu.

Trois familles d'explications peuvent éclairer cette asymétrie.

La première tient à l'expérience du jeu. Un joueur perd bien plus souvent qu'il ne gagne. Ses gains sont rares et marquants, ses pertes fréquentes et cumulées. Il aurait donc appris deux choses distinctes. Gagner reste possible, mais perdre coûte réellement. La nature du jeu renforce cette asymétrie. Dans une partie ordinaire, la perte est déjà subie et la mise suivante sert à l'effacer. Thaler et Johnson (1990) montrent d'ailleurs qu'après une perte, les options permettant de revenir à l'équilibre deviennent particulièrement attractives. Dans la tâche utilisée ici, la perte n'est pas encore survenue et le pari sert à l'éviter. Les deux situations diffèrent donc. Un joueur habitué à se refaire peut ainsi se montrer prudent lorsqu'il s'agit de prévenir une perte.

La deuxième tient à la familiarité avec la situation proposée. Miser dans l'espoir d'un gros lot improbable ressemble à ce qu'un joueur pratique. Choisir entre payer une somme et risquer d'en payer une plus élevée relève d'une autre logique, plus proche de l'assurance. Le joueur se trouve donc en terrain connu dans un domaine et en terrain inconnu dans l'autre. Son expérience des probabilités joue peut-être dans le même sens. Elle rend la démarche familière face à un gain. Elle rappelle en revanche, face à une perte, que le hasard finit généralement par coûter. L'habitude de miser modifie peut-être aussi la perception des sommes proposées. Un joueur ne perçoit pas vingt euros comme un non-joueur, ce qui décale ses jugements sans relever d'une différence d'aversion au risque.

La troisième invite à la prudence quant au sens de la relation. Ce travail repose sur un devis corrélationnel. Rien ne permet donc d'établir que le jeu produise cette prudence. La relation inverse reste plausible. Les personnes déjà disposées à prendre des risques jouent peut-être davantage. Lorains et al. (2011) évoquent d'ailleurs des profils de personnalité communs aux

conduites addictives, en particulier une forte impulsivité. Une dernière lecture mérite mention. Les seuils déclarés traduisent peut-être ce que le participant estime devoir faire, plutôt que ce qu'il ferait réellement. Cette interprétation reste spéculative. Elle rendrait toutefois compte du fait que les participants les plus concernés par le jeu déclarent des seuils de perte élevés tout en choisissant le pari dans l'autre tâche.

Ces résultats rejoignent ceux de Brañas-Garza et al. (2007). Ces auteurs observent une aversion au risque plus marquée chez des joueurs pathologiques en traitement que dans un groupe témoin, et l'attribuent au coût déjà subi de leur addiction. Ils s'accordent également avec Cabedo-Peris et al. (2022), pour qui la moindre aversion observée chez les consommateurs de substances ne se retrouve pas chez les joueurs.

La composition de l'échantillon limite néanmoins la portée de ces observations. Trois participants sur quatre déclarent n'avoir présenté aucun comportement de jeu problématique au cours de l'année écoulée. Six seulement relèvent de la catégorie la plus sévère. Ces résultats reposent donc sur la distinction entre non-joueurs et joueurs occasionnels, plutôt que sur un gradient allant jusqu'au jeu excessif. Cette faible variabilité contribue vraisemblablement à l'absence d'effet dans les analyses de régression. Elle rend en revanche l'effet observé en situation de perte d'autant plus notable, une variabilité restreinte tendant à réduire les associations plutôt qu'à les produire.

## 6.5 Genre

L'hypothèse H3 supposait que les femmes présenteraient une aversion au risque plus marquée que les hommes. L'idée était que les hommes sont davantage encouragés, socialement et culturellement, à adopter des comportements risqués. Une seule des quatre combinaisons testées est allée dans ce sens, et une autre a produit le résultat inverse.

La combinaison qui rejoint l'hypothèse est celle des choix binaires en situation de gain, où les femmes ont retenu plus souvent l'option certaine. Ce résultat correspond à ce que rapporte la littérature. L'explication avancée au départ tenait à la socialisation. Les hommes seraient davantage encouragés à tenter et à oser, les femmes moins. Cette différence d'éducation pourrait expliquer l'écart observé, mais ce travail ne permet pas de le vérifier, la socialisation n'ayant pas été mesurée. Byrnes et al. (1999) rapportent par ailleurs que cet écart varie

fortement selon les conduites étudiées. Ces résultats ne suggèrent donc pas que les femmes seraient plus prudentes en général, mais qu'elles l'ont été face à un pari d'argent, dans les conditions de cette étude.

La combinaison qui contredit l'hypothèse est celle des seuils de gain. Les femmes y ont réclamé une somme plus élevée avant de renoncer au pari, et réclamer plus pour y renoncer signifie qu'on y tient davantage. Ce résultat reste difficile à interpréter. Le dispositif étant identique pour les hommes et pour les femmes, un défaut de la tâche ne suffit pas à expliquer un écart entre les deux groupes. L'effet observé reste par ailleurs de faible ampleur et ne ressort pas dans le modèle de régression correspondant. Compte tenu du nombre d'analyses menées, ce résultat isolé demanderait d'être confirmé avant d'être interprété.

L'absence d'effet en situation de perte peut également se comprendre. L'hypothèse de départ reposait sur des conduites d'initiative, qui relèvent de la recherche d'un bénéfice plutôt que de l'évitement d'un dommage. Une socialisation qui pousserait à tenter ne dit rien de la façon dont on réagit face à une perte possible. L'absence d'écart dans ce domaine n'a donc rien de surprenant.

Ces résultats éclairent enfin une question débattue. Nelson (2015) estime que l'écart de risque entre hommes et femmes dépendrait en partie de la manière dont on le mesure, plutôt que d'une différence réelle. Ce travail semble en fournir une illustration. Ce sont les mêmes personnes, dans la même séance, avec les mêmes montants. Elles apparaissent prudentes quand on leur demande de choisir, et moins prudentes quand on leur demande de chiffrer. La conclusion tirée dépendrait donc au moins autant de l'instrument choisi que du comportement observé.

## 6.6 Âge

L'hypothèse H4 supposait que l'aversion au risque augmenterait avec l'âge en situation de gain, l'accumulation de ressources et de responsabilités incitant à davantage de prudence. En situation de perte, aucune direction n'était attendue avec certitude. Tymula et al. (2013) rapportaient en effet une prise de risque plus marquée chez les participants les plus âgés. Les résultats obtenus correspondent aux deux attentes, même si les associations observées restent de faible ampleur.

En situation de gain, les participants les plus âgés ont retenu plus souvent l'option certaine. En situation de perte, ils ont au contraire choisi plus souvent le pari. L'âge constitue par ailleurs le seul facteur associé à la mesure des pertes dans le modèle de régression correspondant.

Ce renversement peut se comprendre à partir du raisonnement de départ. Avec l'âge, on accumule des biens et des charges, un logement, une famille, des engagements financiers. Sécuriser un gain devient alors préférable à tenter d'en obtenir davantage. Face à une perte, la logique s'inverse. Sécuriser reviendrait à accepter la perte, ce à quoi une personne engagée dans des obligations financières consent difficilement. Tenter de l'éviter, même au prix d'un risque, devient la conduite la plus cohérente. Les participants les plus âgés ne seraient donc pas plus prudents ni plus téméraires que les autres. Ils chercheraient dans les deux cas à préserver ce qu'ils ont, ce qui les conduit à éviter le risque quand il s'agit d'obtenir davantage, et à l'accepter quand il s'agit d'éviter de perdre. Cette interprétation reste toutefois une hypothèse, que les données recueillies ici ne permettent pas de vérifier.

Ces observations rejoignent partiellement la littérature. Tymula et al. (2013) rapportent également une prise de risque accrue face aux pertes chez les participants les plus âgés. Leur étude décrit toutefois une évolution en U inversé selon l'âge, qui ne peut être examinée ici. L'échantillon de ce travail compte en effet une majorité de participants entre 18 et 30 ans, ce qui restreint l'observation à la première partie de cette courbe. Liu et al. (2023) décrivent pour leur part une diminution linéaire de la prise de risque avec l'âge, ce qui correspond à ce qui est observé dans le domaine des gains, mais non dans celui des pertes.

Ces associations restent enfin de faible ampleur, comme la plupart de celles observées dans ce travail (Cohen, 1988). Elles apparaissent toutefois dans les deux domaines, avec des directions opposées et cohérentes entre elles, et se maintiennent, à la limite du seuil pour les gains, lorsque les autres variables sont prises en compte. Cette cohérence rend le motif observé plus convaincant que ne le suggérerait l'ampleur de chaque association prise isolément.

## 6.7 Synthèse des résultats

Deux constats traversent l'ensemble des hypothèses examinées.

Le premier concerne la divergence entre les deux mesures. Aucune variable n'a produit le même résultat dans les deux tâches. La croyance en la chance n'apparaît que sur les seuils, l'âge uniquement sur les choix binaires. Les habitudes de jeu se manifestent dans les deux tâches, mais jamais dans le même domaine. Le genre, lui, produit des résultats opposés. Cette divergence ne relève pas d'un défaut isolé, elle constitue le motif dominant de ces résultats.

Deux instruments censés mesurer la même chose devraient converger. Ce n'est pas le cas ici, et l'écart est considérable. Ce constat rejoint celui de Bagaïni et al. (2025), pour qui les différentes mesures de préférence pour le risque s'accordent peu entre elles, ce qui interroge la possibilité qu'elles captent toutes un même trait. Liu et al. (2023) observent de leur côté que les questionnaires auto-rapportés donnent des résultats plus stables que les tâches comportementales. Ce travail illustre ces observations à son échelle, en montrant que la conclusion tirée dépend directement de l'instrument choisi.

Une lecture prudente consiste à privilégier la tâche de choix binaires. Elle présente des options concrètes et impose de trancher, ce qui la rapproche d'une décision réelle. La tâche des seuils laisse au contraire le participant fixer lui-même une somme, sans repère externe, et les montants obtenus dépassent largement ce que la valeur des paris justifierait. Cette limite fait l'objet d'un développement plus loin.

Le second constat concerne la dissociation entre les gains et les pertes. Aucune des variables étudiées n'a présenté d'effet dans les deux domaines à la fois. Le genre et la croyance en la chance n'apparaissent que pour les gains, les habitudes de jeu principalement pour les pertes. L'âge intervient dans les deux, mais avec des directions opposées. La corrélation négative observée entre les deux mesures de choix va dans le même sens, ceux qui acceptent le risque pour gagner l'acceptant moins pour éviter de perdre.

Cette dissociation rejoint ce que rapportent Weber et al. (2002) quant à la spécificité de la prise de risque selon le domaine. Elle suggère que l'aversion au risque ne constitue pas une disposition unique, dont chacun posséderait une certaine quantité, mais un ensemble de conduites dépendant de la situation rencontrée. Gagner et éviter de perdre n'engagent pas les mêmes déterminants.

## 6.8 Implications

Ce travail comporte deux implications principales, l'une méthodologique, l'autre théorique.

Sur le plan méthodologique, ces résultats invitent à la prudence quant au choix des instruments. Deux tâches construites sur les mêmes montants, administrées aux mêmes participants au cours de la même séance, ont produit des conclusions différentes et parfois opposées. Une étude qui n'aurait employé que la tâche des seuils aurait conclu que les femmes prennent davantage de risques que les hommes. Une étude limitée aux choix binaires aurait conclu l'inverse. Ce constat rejoint l'appel de Bagaïni et al. (2025) à examiner la convergence des mesures de préférence pour le risque avant d'en interpréter les résultats. Il suggère qu'une recherche portant sur ce domaine gagne à mobiliser plusieurs instruments plutôt qu'un seul, ne serait-ce que pour vérifier la robustesse de ses conclusions.

Sur le plan théorique, la dissociation observée entre les gains et les pertes apporte un élément au débat sur la nature de l'aversion au risque. Les conceptions issues de l'économie décrivent une disposition générale, propre à l'individu et applicable à toute situation incertaine. Les résultats obtenus ici ne vont pas dans ce sens. Aucune des variables étudiées n'a produit le même effet dans les deux domaines, et les deux mesures de choix sont négativement corrélées. Une personne prudente face à un gain possible ne l'est donc pas nécessairement face à une perte. Ce constat prolonge celui de Weber et al. (2002) concernant la spécificité par domaine, en le situant cette fois à l'intérieur d'un même domaine, celui de l'argent.

Ces résultats invitent enfin à nuancer les conclusions parfois tirées sur le lien entre alcool et prise de risque. La littérature établit ce lien principalement auprès de personnes présentant un trouble de l'usage. Ce travail ne le retrouve pas dans une population générale peu concernée par une consommation problématique. Une extension de ce lien à l'ensemble de la population ne semble donc pas justifiée en l'état.

Ces implications restent modestes, compte tenu de l'ampleur des associations observées et du caractère corrélationnel de ce travail.

## 6.9 Limites de l'étude

Les instruments utilisés constituent la première source de limitation. La tâche des seuils appelle une réserve particulière. Les montants déclarés en situation de gain dépassent

nettement la valeur espérée des paris proposés, dans une proportion qui excède ce que prévoient les modèles usuels de décision sous risque. Ces seuils traduiraient donc une recherche de risque considérable, ce que contredit la tâche de choix, où les mêmes participants retiennent majoritairement l'option certaine. Il est probable qu'une partie d'entre eux n'ait pas traité le curseur comme une évaluation économique, mais comme une position à situer sur une échelle. Les résultats reposant sur cette tâche demandent en conséquence d'être interprétés avec réserve. Plus largement, la tâche employée ne fait varier que le montant en jeu, la probabilité restant fixe pour tous les items. La tâche mesure enfin le rapport au risque dans un contexte exclusivement financier, alors que la prise de risque varie selon le domaine considéré (Weber et al., 2002). L'AUDIT et l'ICJE demandent quant à eux aux participants de se remémorer leurs comportements sur les douze derniers mois, un exercice de rappel qui peut manquer de précision.

La composition de l'échantillon constitue la deuxième source de limitation. Le recrutement, effectué par réseaux sociaux et bouche à oreille, ne garantit pas la représentativité de l'échantillon. Le niveau d'études y est particulièrement élevé, ce qui mérite attention dans la mesure où un lien entre niveau intellectuel et prise de risque a été rapporté (Dohmen et al., 2010). Les femmes représentent par ailleurs près des deux tiers des participants. Surtout, les profils les plus concernés par une consommation problématique ou par un jeu excessif sont peu représentés, alors que ce sont précisément eux que la littérature associe à une prise de risque accrue. Le caractère volontaire de la participation a pu contribuer à cette sous-représentation, les personnes concernées par ces difficultés pouvant hésiter à répondre, y compris de façon anonyme. Le format en ligne, enfin, n'a pas permis de contrôler l'environnement de passation ni de clarifier une consigne mal comprise. Il a également pu écarter les personnes les moins à l'aise avec les outils numériques, ce qui pourrait contribuer à la faible représentation des tranches d'âge les plus élevées.

Le traitement des données constitue la troisième source de limitation. L'effectif recueilli dépassait celui fixé par le calcul de puissance mené en amont, lequel visait la détection d'un effet de petite taille. Les associations observées dans ce travail se situent toutefois en deçà de ce seuil. Avec l'effectif disponible, une association d'une ampleur comparable à celle observée entre le score AUDIT et les choix risqués n'avait qu'environ quatre chances sur dix d'être détectée, et un millier de participants aurait été nécessaire pour l'établir avec une puissance satisfaisante. L'absence d'effet rapportée ici indique donc qu'aucune association de taille au

moins petite n'a été mise en évidence, et non qu'aucune association n'existe. Le nombre d'analyses menées appelle par ailleurs à la prudence, puisqu'aucune correction pour comparaisons multiples n'a été appliquée. La distribution des résidus s'écarte enfin de la normalité dans les deux modèles de régression, la variable dépendante ne prenant que six valeurs distinctes.

Ce travail repose enfin sur un devis corrélationnel, aucune variable n'ayant été manipulée. Une association observée entre la consommation d'alcool et l'aversion au risque ne permet donc pas de déterminer laquelle influence l'autre, ni si une variable tierce non mesurée agit sur les deux. Seul un devis longitudinal ou expérimental permettrait de trancher. L'ensemble des variables reposant par ailleurs sur de l'auto-déclaration recueillie au même moment, un biais de méthode commune ne peut être exclu (Podsakoff et al., 2003).

## 6.10 Perspectives

Plusieurs pistes se dégagent de ces résultats, certaines plus immédiatement réalisables que d'autres.

La première concerne la mesure. La divergence observée entre les deux tâches invite à examiner directement cette question plutôt qu'à la subir. Une étude pourrait comparer systématiquement plusieurs formats de recueil sur les mêmes participants, en faisant varier le mode de réponse, choix imposé ou somme à fixer librement, ainsi que la présence de repères. Un tel travail permettrait de déterminer lequel de ces formats prédit le mieux une décision réelle, question que ce travail soulève sans pouvoir y répondre. La tâche des seuils gagnerait par ailleurs à être révisée. Fournir un point de comparaison, par exemple la valeur espérée du pari, ou vérifier la compréhension de la consigne avant la passation, limiterait les réponses qui ne relèvent pas d'une évaluation économique.

La deuxième concerne la population étudiée. Le lien entre alcool et prise de risque semble se manifester chez des personnes présentant un trouble installé. Une réplication auprès de patients en cours de prise en charge, comparés à un groupe témoin apparié, permettrait de vérifier si ce lien apparaît lorsque la variabilité nécessaire est disponible. La même logique vaut pour les habitudes de jeu, la catégorie la plus problématique ne comptant ici que quelques participants.

La troisième concerne le devis. Seule une étude longitudinale permettrait de déterminer si la consommation modifie le rapport au risque ou si un rapport au risque particulier conduit à consommer davantage. Un suivi de jeunes adultes sur plusieurs années, avec des mesures répétées des deux dimensions, apporterait des éléments que ce travail ne peut fournir.

Plusieurs ajustements plus simples renforceraient enfin une étude comparable. Faire varier la probabilité, fixée ici à une chance sur cinq, permettrait de vérifier si les résultats se généralisent à d'autres niveaux de risque. Randomiser l'ordre des items limiterait d'éventuels effets d'ordre ou de fatigue. Ajouter des items de contrôle d'attention permettrait de mieux vérifier le sérieux des réponses dans un contexte de passation non supervisée. Une mesure du rapport au risque directement liée à l'alcool, portant par exemple sur des enjeux en boissons plutôt qu'en argent, éclairerait par ailleurs la question du domaine soulevée plus haut.

## 7. Conclusion

Ce travail visait à déterminer si les habitudes de consommation d'alcool sont associées à l'aversion au risque, en situation de gain comme en situation de perte. Il explorait par ailleurs le rôle de la croyance en la chance, des habitudes de jeu, du genre et de l'âge. Pour y répondre, 396 adultes francophones ont complété un questionnaire en ligne combinant deux tâches de décision face au risque et trois instruments validés.

L'hypothèse principale n'est pas confirmée. Les habitudes de consommation d'alcool ne présentent d'association avec l'aversion au risque dans aucune des analyses menées. La seule association observée disparaît lorsque le genre est pris en compte. Ce résultat rejoint ceux de travaux ayant établi ce lien auprès de populations cliniques sans le retrouver chez des consommateurs sans trouble diagnostiqué.

Les hypothèses exploratoires reçoivent un appui partiel. Une croyance plus forte en la chance va de pair avec une moindre aversion au risque, mais uniquement en situation de gain et sur une seule des deux mesures. Les habitudes de jeu sont associées à une aversion plus marquée en situation de perte, conformément à l'attente formulée, mais à davantage de prise de risque en situation de gain. Les femmes retiennent plus souvent l'option certaine que les hommes

lorsqu'il s'agit d'un gain possible. L'âge, enfin, va de pair avec une prudence accrue face aux gains et une prise de risque accrue face aux pertes.

Deux constats plus généraux ressortent de ces résultats. Les deux tâches employées ne convergent pas, au point que la conclusion tirée dépend directement de l'instrument choisi. Aucune des variables étudiées ne produit par ailleurs le même effet dans les deux domaines. L'aversion au risque n'apparaît donc pas comme une disposition unique et stable, mais comme un ensemble de conduites dépendant à la fois de la situation rencontrée et de la manière dont la question est posée.

Ces résultats doivent être interprétés au regard des limites de ce travail, en particulier la composition de l'échantillon, l'ampleur modeste des associations observées et le caractère corrélationnel du devis. Une réplication auprès de personnes présentant une consommation problématique, ainsi qu'un examen direct de la convergence entre instruments, constituent les prolongements les plus immédiats.

Ce travail rappelle en définitive qu'une décision en apparence simple, comme choisir entre une somme certaine et un pari, dépend de facteurs propres à chaque individu, lesquels varient selon que l'on se trouve face à un gain ou face à une perte.

# Bibliographie

- Allais, M. (1953). Le comportement de l'homme rationnel devant le risque : Critique des postulats et axiomes de l'école américaine. *Econometrica*, 21(4), 503-546.  
<https://doi.org/10.2307/1907921>
- Anderson, P., Cremona, A., Paton, A., Turner, C., & Wallace, P. (1993). The risk of alcohol. *Addiction*, 88(11), 1493-1508. <https://doi.org/10.1111/j.1360-0443.1993.tb03135.x>
- Anderson, P., De Bruijn, A., Angus, K., Gordon, R., & Hastings, G. (2009). Impact of alcohol advertising and media exposure on adolescent alcohol use: A systematic review of longitudinal studies. *Alcohol & Alcoholism*, 44(3), 229-243.
- Ariesen, A.-M. D., Neubert, J. H., Gaastra, G. F., Tucha, O., & Koerts, J. (2023). Risky decision-making in adults with alcohol use disorder—A systematic and meta-analytic review. *Journal of Clinical Medicine*, 12(8), 2943.  
<https://doi.org/10.3390/jcm12082943>
- Bagaiini, A., Liu, Y., Kapoor, M., Son, G., Bürkner, P.-C., Tisdall, L., & Mata, R. (2025). A systematic review and meta-analyses of the temporal stability and convergent validity of risk preference measures. *Nature Human Behaviour*, 9(4), 700-712.  
<https://doi.org/10.1038/s41562-024-02085-2>
- Bernhardt, N., Nebe, S., Pooseh, S., Sebold, M., Sommer, C., Birkenstock, J., Zimmermann, U. S., Heinz, A., & Smolka, M. N. (2017). Impulsive decision making in young adult social drinkers and detoxified alcohol-dependent patients: A cross-sectional and longitudinal study. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 41(10), 1794-1807. <https://doi.org/10.1111/acer.13481>
- Bernoulli, D. (1954). Exposition of a new theory on the measurement of risk. *Econometrica*, 22(1), 23-36. <https://doi.org/10.2307/1909829>
- Brañas-Garza, P., Georgantzís, N., & Guillen, P. (2007). Direct and indirect effects of pathological gambling on risk attitudes. *Judgment and Decision Making*, 2(2), 126-136. <https://doi.org/10.1017/S1930297500000103>
- Brevers, D., Bechara, A., Cleeremans, A., Kornreich, C., Verbanck, P., & Noël, X. (2014). Impaired decision-making under risk in individuals with alcohol dependence.

- Alcoholism, Clinical and Experimental Research*, 38(7), 1924-1931.  
<https://doi.org/10.1111/acer.12447>
- Byrnes, J. P., Miller, D. C., & Schafer, W. D. (1999). Gender differences in risk taking: A meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 125(3), 367-383. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.125.3.367>
- Cabedo-Peris, J., González-Sala, F., Merino-Soto, C., Cahua Pablo, J. Á., & Toledano-Toledano, F. (2022). Decision making in addictive behaviors based on prospect theory: A systematic review. *Healthcare*, 10(9), 1659.  
<https://doi.org/10.3390/healthcare10091659>
- Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences* (2nd ed.). Lawrence Erlbaum Associates.
- Conseil Supérieur de la Santé. (2025). *Mesures de réduction des dommages et des risques liés à la consommation d'alcool* (Avis n° 9782). CSS. <https://www.css-hgr.be>
- Corazzini, L., Filippin, A., & Vanin, P. (2015). Economic behavior under the influence of alcohol: An experiment on time preferences, risk-taking, and altruism. *PLOS ONE*, 10(4), e0121530. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0121530>
- Corbit, L. H., & Janak, P. H. (2016). Habitual alcohol seeking: Neural bases and possible relations to alcohol use disorders. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 40(7), 1380-1389. <https://doi.org/10.1111/acer.13094>
- Dargnies, M.-P., Gresse, C., Roger, T., & Simon, A. (2017). Robert J. Shiller : L'exubérance irrationnelle des marchés. Dans G. Charreaux & M. Albouy (Éds.), *Les grands auteurs en finance*. EMS Éditions.
- Darke, P. R., & Freedman, J. L. (1997). The belief in good luck scale. *Journal of Research in Personality*, 31(4), 486-511. <https://doi.org/10.1006/jrpe.1997.2197>
- Dave, D., & Saffer, H. (2008). Alcohol demand and risk preference. *Journal of Economic Psychology*, 29(6), 810-831. <https://doi.org/10.1016/j.joep.2008.03.006>
- Dohmen, T., Falk, A., Huffman, D., & Sunde, U. (2010). Are risk aversion and impatience related to cognitive ability? *American Economic Review*, 100(3), 1238-1260.  
<https://doi.org/10.1257/aer.100.3.1238>

- Everitt, B. J., & Robbins, T. W. (2016). Drug addiction: Updating actions to habits to compulsions ten years on. *Annual Review of Psychology*, 67(1), 23-50.
- Ferris, J., & Wynne, H. (2001). *The Canadian Problem Gambling Index: Final report*. Canadian Centre on Substance Abuse.
- Gache, P., Michaud, P., Landry, U., Accietto, C., Arfaoui, S., Wenger, O., & Daeppen, J.-B. (2005). The Alcohol Use Disorders Identification Test (AUDIT) as a screening tool for excessive drinking in primary care: Reliability and validity of a French version. *Alcoholism: Clinical & Experimental Research*, 29(11), 2001-2007.
- Garcia, J., & Koelling, R. A. (1966). Relation of cue to consequence in avoidance learning. *Psychonomic Science*, 4(3), 123-124. <https://doi.org/10.3758/BF03342209>
- Gisle, L., Van der Heyden, J., & Janssens, M. (2025). *Enquête de santé 2023-2024 : Consommation d'alcool* (Numéro de rapport D/2025.14.440/73). Sciensano. <https://www.enquetesante.be>
- Hentschel, A., Petzold, J., Chen, H., Heinz, A., & Smolka, M. N. (2025). Higher alcohol use is associated with subsequent increased risk seeking toward gains: A longitudinal cohort study in young men. *Alcohol, Clinical and Experimental Research*, 49(6), 1306-1320. <https://doi.org/10.1111/acer.70051>
- Ida, T., & Goto, R. (2009). Interdependency among addictive behaviours and time/risk preferences: Discrete choice model analysis of smoking, drinking, and gambling. *Journal of Economic Psychology*, 30(4), 608-621. <https://doi.org/10.1016/j.joep.2009.05.003>
- Jortay, N. (2025). *Effet de l'intoxication alcoolique sur les biais de raisonnement* [Mémoire de master, Université de Liège]. MatheO. <http://hdl.handle.net/2268.2/24515>
- Kahneman, D., & Tversky, A. (1979). Prospect theory: An analysis of decision under risk. *Econometrica*, 47(2), 263-291. <https://doi.org/10.2307/1914185>
- Klingemann, H., & Gmel, G. (Eds.). (2001). *Mapping the social consequences of alcohol consumption*. Kluwer Academic Publishers.
- Ksinan, A. J., Su, J., Aliev, F., & Dick, D. M. (2019). Unpacking genetic risk pathways for college student alcohol consumption: The mediating role of impulsivity. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 43(10), 2100-2110. <https://doi.org/10.1111/acer.14157>

- Lassi, G., Taylor, A. E., Mahedy, L., Heron, J., Eisen, T., & Munafò, M. R. (2019). Locus of control is associated with tobacco and alcohol consumption in young adults of the Avon Longitudinal Study of Parents and Children. *Royal Society Open Science*, 6(3), 181133. <https://doi.org/10.1098/rsos.181133>
- Lichtenstein, S., & Slovic, P. (1971). Reversals of preference between bids and choices in gambling decisions. *Journal of Experimental Psychology*, 89(1), 46-55. <https://doi.org/10.1037/h0031207>
- Liu, Y., Bagaïni, A., Son, G., Kapoor, M., & Mata, R. (2023). Life-course trajectories of risk-taking propensity: A coordinated analysis of longitudinal studies. *The Journals of Gerontology: Series B*, 78(3), 445-455. <https://doi.org/10.1093/geronb/gbac175>
- Lorains, F. K., Cowlishaw, S., & Thomas, S. A. (2011). Prevalence of comorbid disorders in problem and pathological gambling: Systematic review and meta-analysis of population surveys. *Addiction*, 106(3), 490-498. <https://doi.org/10.1111/j.1360-0443.2010.03300.x>
- Mather, M., Mazar, N., Gorlick, M. A., Lighthall, N. R., Burgeno, J., Schoeke, A., & Ariely, D. (2012). Risk preferences and aging: The “certainty effect” in older adults' decision making. *Psychology and Aging*, 27(4), 801-816. <https://doi.org/10.1037/a0030174>
- Mehrabian, A., & Russell, J. A. (1978). A questionnaire measure of habitual alcohol use. *Psychological Reports*, 43(3), 803-806. <https://doi.org/10.2466/pr0.1978.43.3.803>
- Morris, J., Tattan-Birch, H., Albery, I. P., Heather, N., & Moss, A. C. (2024). Look away now! Defensive processing and unrealistic optimism by level of alcohol consumption. *Psychology & Health*, 40(8), 1339-1357. <https://doi.org/10.1080/08870446.2024.2316681>
- Mullahy, J., & Sindelar, J. L. (1994). *Health, income, and risk aversion: Assessing some welfare costs of alcoholism and poor health* (NBER Working Paper No. 4649). National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w4649>
- Naassila, M. (2018). Bases neurobiologiques de l'addiction à l'alcool. *La Presse Médicale*, 47(6), 554-564. <https://doi.org/10.1016/j.lpm.2017.08.010>
- Nelson, J. A. (2015). Are women really more risk-averse than men? A re-analysis of the literature using expanded methods. *Journal of Economic Surveys*, 29(3), 566-585. <https://doi.org/10.1111/joes.12069>

- Petzold, J., Hentschel, A., Chen, H., Kuitunen-Paul, S., London, E. D., Heinz, A., & Smolka, M. N. (2023). Value-based decision-making predicts alcohol use and related problems in young men. *Journal of Psychopharmacology*, 37(12), 1218-1226.
- Podsakoff, P. M., MacKenzie, S. B., Lee, J.-Y., & Podsakoff, N. P. (2003). Common method biases in behavioral research: A critical review of the literature and recommended remedies. *Journal of Applied Psychology*, 88(5), 879-903.
- Reeck, C., Mullette-Gillman, O. A., McLaurin, R. E., & Huettel, S. A. (2022). Beyond money: Risk preferences across both economic and non-economic contexts predict financial decisions. *PLoS ONE*, 17(12), e0279125.  
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0279125>
- Saunders, J. B., Aasland, O. G., Babor, T. F., De la Fuente, J. R., & Grant, M. (1993). Development of the Alcohol Use Disorders Identification Test (AUDIT): WHO collaborative project on early detection of persons with harmful alcohol consumption-II. *Addiction*, 88(6), 791-804.
- Shield, K., Franklin, A., Wettlaufer, A., Sohi, I., Bhulabhai, M., Farkouh, E. K., Radu, I. G., Kassam, I., Munnery, M., Remtulla, R., Richter, S., Safa, F., Tasnim, S., Thakral, A., Qamar, M., & Rehm, J. (2025). National, regional, and global statistics on alcohol consumption and associated burden of disease 2000-20: A modelling study and comparative risk assessment. *The Lancet Public Health*, 10, e751-e761.  
[https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(25\)00174-4](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(25)00174-4)
- Tan, X., van Prooijen, J.-W., & van Lange, P. A. M. (2022). Positive fortune telling enhances men's financial risk taking. *PLoS ONE*, 17(9), e0273233.  
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0273233>
- Thaler, R. H., & Johnson, E. J. (1990). Gambling with the house money and trying to break even: The effects of prior outcomes on risky choice. *Management Science*, 36(6), 643-660. <https://doi.org/10.1287/mnsc.36.6.643>
- Tversky, A., Slovic, P., & Kahneman, D. (1990). The causes of preference reversal. *The American Economic Review*, 80(1), 204-217.
- Tymula, A., Rosenberg Belmaker, L. A., Ruderman, L., Glimcher, P. W., & Levy, I. (2013). Like cognitive function, decision making across the life span shows profound age-

- related changes. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 110(42), 17143-17148. <https://doi.org/10.1073/pnas.1309909110>
- Vela, R. B. (2023). *Gender differences in risk-taking behaviors: A systematic review and meta-analysis* [Mémoire de master, Texas State University].
- Verhulst, B., Neale, M. C., & Kendler, K. S. (2015). The heritability of alcohol use disorders: A meta-analysis of twin and adoption studies. *Psychological Medicine*, 45(5), 1061-1072.
- Weber, E. U., Blais, A.-R., & Betz, N. E. (2002). A domain-specific risk-attitude scale: Measuring risk perceptions and risk behaviors. *Journal of Behavioral Decision Making*, 15(4), 263-290. <https://doi.org/10.1002/bdm.414>
- Wood, W., & Neal, D. T. (2007). A new look at habits and the habit-goal interface. *Psychological Review*, 114(4), 843-863.

## Grille d'utilisation des intelligences artificielles génératives pour le mémoire et le travail préparatoire à la recherche (TPR)

| Dans ce cours, l'utilisation des IA Génératives pour ...                                                                                 | Utilisation autorisée | Utilisation de l'étudiant | Nom de/des IA générative(s) utilisée(s) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------------------------|
| Aider à la rédaction du plan et de la structure du travail                                                                               | ✓                     | NON                       |                                         |
| Vérifier l'orthographe et la grammaire                                                                                                   | ✓                     | NON                       |                                         |
| Reformuler le contenu de votre travail ou améliorer le style                                                                             | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Traduire une autre langue                                                                                                                | ✓                     | OUI                       | NotebookLM                              |
| Aider à la planification et gestion de projet                                                                                            | ✓                     | NON                       |                                         |
| Obtenir des informations générales sur un sujet, expliquer et approfondir la compréhension de concepts                                   | ✓                     | OUI                       | Claude Pro/ NotebookLM                  |
| Faire un brainstorming et évaluer ses propres idées, pour trouver d'autres perspectives ou des contre-arguments                          | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Aider à la recherche documentaire                                                                                                        | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Aider à la synthèse de la littérature                                                                                                    | ✓                     | OUI                       | Claude Pro/ NotebookLM                  |
| Aider à la formulation de questions de recherche et d'hypothèses                                                                         | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Aider à l'analyse de données (identification d'analyses à réaliser)                                                                      | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Aider à l'interprétation des résultats                                                                                                   | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Aider au respect des normes APA de la liste des références                                                                               | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Aider à la programmation de code et au débogage                                                                                          | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Générer un feedback critique et révision                                                                                                 | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |
| Créer du contenu multimédia, par exemple des images, des vidéos, des animations ou du son (mais toujours expliquer l'utilisation des IA) | ✓                     | OUI                       | Claude Pro                              |

|                                                                                                                                            |                                                                                   |     |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|--|
| Générer le contenu du travail à partir de mots clés, d'un thème ou d'une question de départ sans vérification et appropriation personnelle |  | NON |  |
| Reproduire ou reformuler du contenu existant sans citer la source (plagiat)                                                                |  | NON |  |
| Falsifier, créer des données                                                                                                               |  | NON |  |
| Générer des références bibliographiques sans en contrôler l'existence ou l'exactitude                                                      |  | NON |  |
| Utiliser dans une IA des données non anonymisées issues de l'étude (participants, résultats, verbatim, etc.)                               |  | NON |  |

**Je, soussigné Pinet Germain, déclare sur l'honneur avoir complété la grille avec exactitude et honnêteté, en toute bonne foi.**

Légende :

✓ = L'utilisation des IA Génératives est autorisée (ce qui ne veut pas dire qu'elle est encouragée. Voir ci-dessous)

+ = L'utilisation des IA Génératives n'est pas autorisée, les infractions entraîneront des sanctions.

n.a = Non-applicable pour ce cours

L'étudiant remplit sa colonne par « Oui » ou par « Non » en fonction de s'il a utilisé ou non une IA générative.

---

**\*Attention :** le fait que certaines pratiques soient autorisées ne signifie pas que l'on attende ou que l'on encourage l'utilisation d'IA Génératives pour cette évaluation. Dans de nombreuses situations, vous obtiendrez probablement de meilleurs résultats sans utiliser d'IA Génératives.

Cette grille est une adaptation du « Tableau d'utilisation des IA Génératives » de la Faculté des Arts et des Sciences Sociales (FASoS) de l'Université de Maastricht.

## Annexes

### Annexe A

#### *Détail des modalités du niveau d'études et du statut socioprofessionnel*

Le tableau 1 regroupe sous une modalité « Autre » les modalités comptant moins de 16 participants. Le tableau A1 en présente le détail complet.

#### **Tableau A1**

#### *Effectifs de toutes les modalités du niveau d'études et du statut socioprofessionnel, par genre*

| Modalité                         | Hommes (n = 143) | Femmes (n = 253) |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| <i>Niveau d'études</i>           |                  |                  |
| Secondaire inférieur             | 2 (1,4 %)        | 6 (2,4 %)        |
| Technique ou professionnel       | 3 (2,1 %)        | 5 (2,0 %)        |
| Fin de secondaire                | 38 (26,6 %)      | 48 (19,0 %)      |
| 7e professionnelle               | 3 (2,1 %)        | 6 (2,4 %)        |
| Bac+2                            | 2 (1,4 %)        | 13 (5,1 %)       |
| Bac+3                            | 50 (35,0 %)      | 104 (41,1 %)     |
| Bac+5                            | 45 (31,5 %)      | 68 (26,9 %)      |
| Doctorat                         | 0 (0,0 %)        | 3 (1,2 %)        |
| <i>Statut socioprofessionnel</i> |                  |                  |
| Étudiant·e                       | 59 (41,3 %)      | 96 (37,9 %)      |
| Ouvrier·ère                      | 5 (3,5 %)        | 7 (2,8 %)        |
| Employé·e                        | 40 (28,0 %)      | 81 (32,0 %)      |
| Cadre                            | 7 (4,9 %)        | 2 (0,8 %)        |
| Fonctionnaire                    | 8 (5,6 %)        | 20 (7,9 %)       |
| Indépendant·e                    | 10 (7,0 %)       | 17 (6,7 %)       |
| Père ou mère au foyer            | 0 (0,0 %)        | 2 (0,8 %)        |
| Sans emploi                      | 8 (5,6 %)        | 8 (3,2 %)        |
| Retraité·e                       | 5 (3,5 %)        | 10 (4,0 %)       |
| En incapacité de travail         | 1 (0,7 %)        | 10 (4,0 %)       |

*Note.* Les pourcentages sont calculés au sein de chaque genre.

### Annexe B

#### *Diagnostics des résidus de la régression en situation de gain*

**Figure B1**

*Graphique quantile-quantile des résidus standardisés*

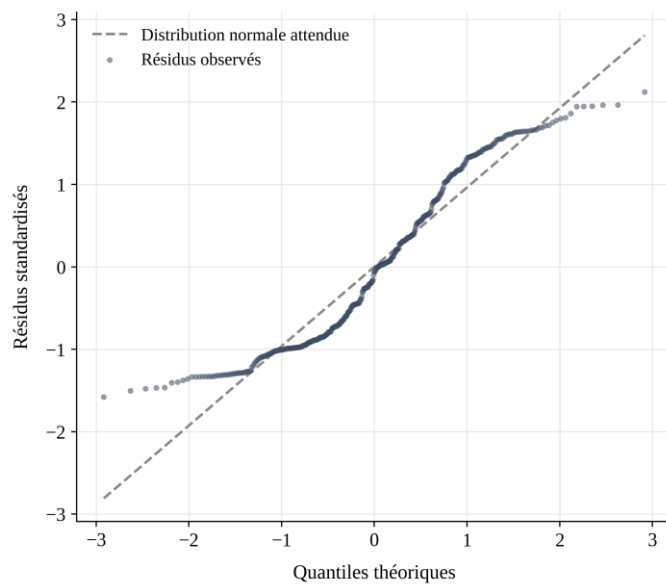
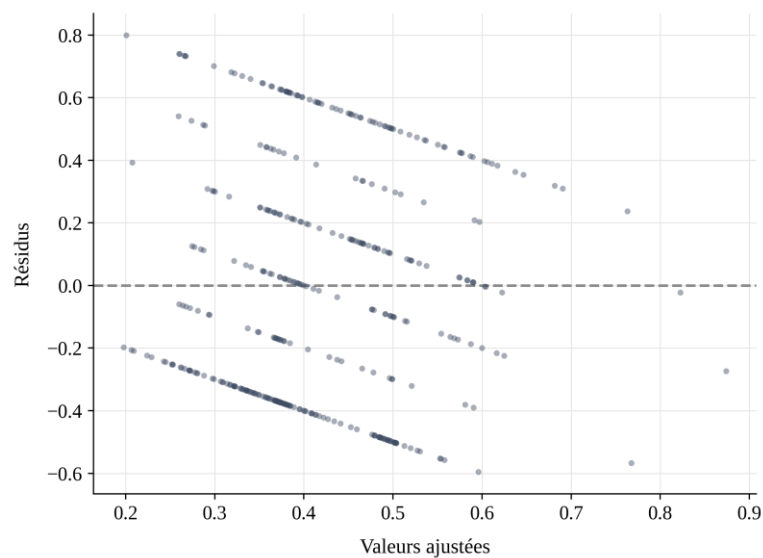


**Figure B2**

*Résidus en fonction des valeurs ajustées*



*Note.* La disposition des points en bandes parallèles découle du fait que la variable dépendante ne prend que six valeurs distinctes.

## Annexe C

### *Diagnostics des résidus de la régression en situation de perte*

**Figure C1**

*Graphique quantile-quantile des résidus standardisés*

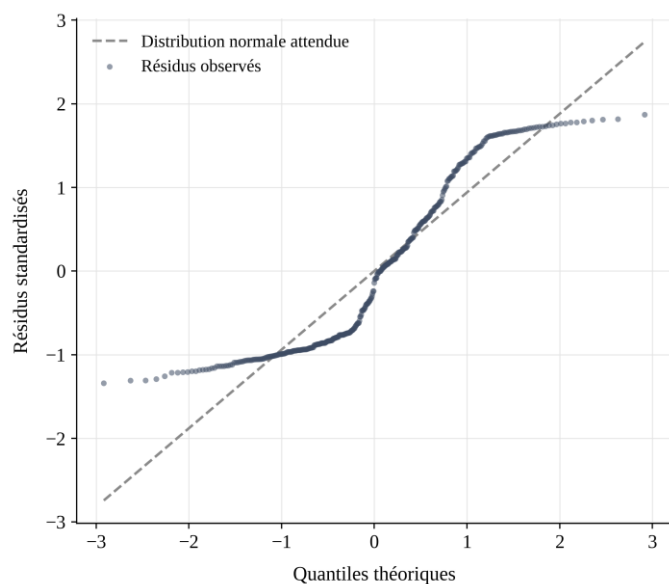
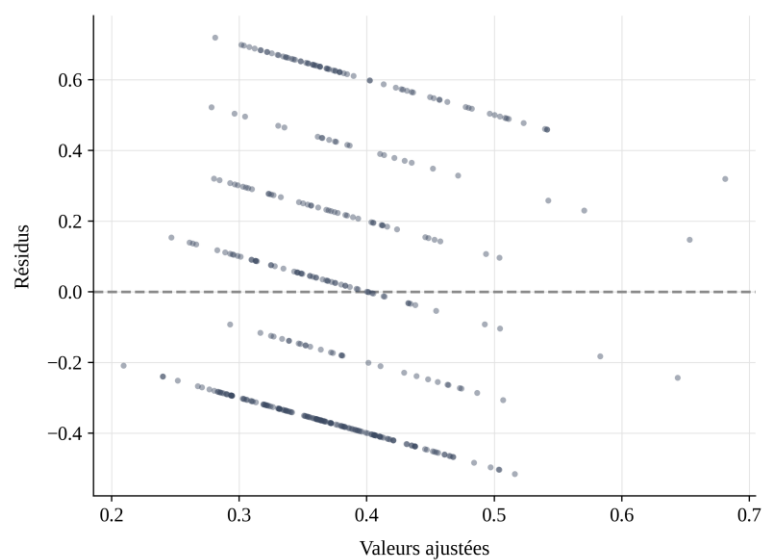


**Figure C2**

*Résidus en fonction des valeurs ajustées*



*Note.* La disposition des points en bandes parallèles découle du fait que la variable dépendante ne prend que six valeurs distinctes.